**RAPPORT SUR L’EXÉCUTION DU PLAN**

**DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2023**

**ET SUR LE PROJET DE PLAN POUR 2024**

**Présenté le 5 mars 2024 à la deuxième**

**session de la XIVe Assemblée populaire nationale**

**Commission nationale du Développement et de la Réforme**

--------------------

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Nous sommes chargés par le Conseil des affaires d’État de soumettre le présent rapport à l’examen de la deuxième session de la XIVe Assemblée populaire nationale (APN). Nous invitons, par la même occasion, les membres du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) à nous faire part de leurs remarques.

**I. COMPTE RENDU DE L’EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2023**

L’année 2023 a été l’année inaugurale de la mise en œuvre de l’esprit du XXe Congrès du Parti communiste chinois durant laquelle nous avons relancé notre économie après trois ans de lutte contre la COVID-19. Les différentes régions et les divers départements ont, sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping et guidés par la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, appliqué dans tous les domaines l’esprit du XXe Congrès du Parti et du deuxième plénum du Comité central issu de ce congrès, et mené avec succès une campagne d’étude concernant la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère. Conformément aux décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti et le Conseil des affaires d’État, nous avons exécuté de manière méticuleuse le Plan de développement économique et social pour 2023 approuvé par la première session de la XIVe APN et agi sur les instructions émises par la Commission financière et économique de l’APN. En poursuivant le principe général dit « aller de l’avant à pas assurés » et en appliquant de façon intégrale, précise et globale la nouvelle vision de développement, nous avons résisté aux pressions extérieures, surmonté les difficultés intérieures, accéléré la mise en place d’un nouveau modèle de développement, promu un développement de haute qualité, approfondi sur tous les plans la réforme et l’ouverture, renforcé le contrôle macroéconomique, relancé la demande intérieure, optimisé les structures économiques et renforcé la confiance des acteurs économiques, sans oublier pour autant de nous prémunir contre les risques. Grâce à tous ces efforts, nous avons remporté la bataille décisive dans la lutte contre la pandémie et passé sans heurts à une nouvelle étape ; notre économie a pu, après avoir connu des hauts et des bas, progresser par vagues successives, affichant dans l’ensemble une tendance à la hausse encourageante. Nous avons atteint les principaux objectifs de développement économique et social que nous nous étions fixés, promu fermement un développement de haute qualité et obtenu des résultats tangibles dans l’édification intégrale d’un État socialiste moderne.

Sur l’année 2023, notre PIB a atteint 126 060 milliards de yuans, en hausse de 5,2 % ; dans les agglomérations urbaines, 12,44 millions de nouveaux emplois ont été créés et le taux de chômage au sens du recensement de la population a été de 5,2 % ; l’indice des prix à la consommation des ménages a progressé de 0,2 % ; la balance des paiements internationaux a été en équilibre ; nos réserves en devises se sont chiffrées à 3 237,977 milliards de dollars américains à la fin de l’exercice 2023.

**I) Un plus grand effort a été fait pour renforcer le contrôle macroéconomique et les politiques appliquées conjointement ont produit des effets durables.** En analysant et suivant de près l’évolution économique, nous avons adopté des politiques macroéconomiques permettant de consolider les bases économiques favorables à la croissance, lancé un ensemble de mesures complémentaires, fixé par catégorie le suivi des politiques temporaires, élaboré régulièrement des mesures prospectives pour avoir en toutes circonstances des outils à notre disposition, et mis en œuvre de façon énergique et ordonnée une série de nouvelles mesures réalistes et efficaces. Tout cela a produit des effets synergiques en faveur du développement de qualité.

**Premièrement, l’interaction entre les politiques budgétaire et monétaire a produit des effets synergiques.** Les politiques préférentielles fiscales et parafiscales ont été parachevées et reconduites, les petites et microentreprises (PEMIC) et les autoentrepreneurs en ont particulièrement profité. Un volume supplémentaire de 1 000 milliards de yuans d’emprunts publics a été émis ; ils étaient destinés à la reconstruction post-catastrophe et au renforcement de la capacité de lutte contre les calamités, et ont profité en priorité aux projets qui répondaient à des besoins urgents et qui étaient visiblement rentables. Des obligations spéciales d’un montant de 3 800 milliards de yuans ont été émises pour le compte des instances locales, servant à soutenir la construction d’infrastructures et les services publics pour renforcer leurs maillons faibles. En 2023, dans le cadre des politiques préférentielles fiscales et parafiscales, le montant de la réduction d’impôts a dépassé 2 200 milliards de yuans. Les dépenses du budget général de l’État se sont établies à 27 460 milliards de yuans, en hausse de 5,4 %, ce qui a permis de mieux assurer les moyens de subsistance de la population et contribué aux « trois garanties » (garantie du bien-être social, du salaire et du fonctionnement administratif) aux échelons de base. Nous avons abaissé à deux reprises le taux des réserves obligatoires, le taux d’intérêt des opérations de prise en pension à 7 jours dans le cadre des opérations d’open market (OMO) et le taux d’intérêt de la facilité de crédits à moyen terme (MLF). Les liquidités sont demeurées raisonnablement abondantes, le coût de financement a été réduit, le taux d’intérêt préférentiel (LPR) a baissé de 0,2 point de pourcentage pour l’emprunt à échéance d’un an et de 0,1 point de pourcentage pour l’emprunt à échéance de 5 ans, et le taux des crédits aux entreprises a reculé de 0,29 point de pourcentage. Les instruments de la politique monétaire structurelle ont pleinement joué leur rôle en soutenant davantage l’agriculture, les petites entreprises, l’innovation, l’industrie manufacturière de pointe, la transition verte et les autres secteurs importants. Le taux de change du yuan est resté stable dans son ensemble et a été maintenu à un niveau équilibré et raisonnable. Sur 2023, la masse monétaire au sens large M2 et le solde de l’agrégat de financement ont augmenté respectivement de 9,7 % et 9,5 %. Les prêts bancaires en RMB ont augmenté de 22 750 milliards de yuans, en hausse de 1 310 milliards par rapport à l’exercice précédent.

**Deuxièmement, la coordination des politiques a été renforcée.** Nous avons veillé à ce que les nouvelles politiques adoptées correspondent aux projections macroéconomiques du pays, revu et annulé les politiques et réglementations incompatibles avec un développement de qualité, et renforcé la cohérence, la pertinence et l’efficacité de nos politiques macroéconomiques. Nous avons procédé à une évaluation à mi-terme du XIVe Plan quinquennal. Il a été constaté que la moitié des tâches avait déjà été achevée.

**Troisièmement, la sensibilisation au sujet de l’économie et l’orientation de l’opinion publique ont été renforcées.** Nous avons largement diffusé et bien expliqué la pensée de Xi Jinping sur l’économie, mené une action visant à permettre une meilleure compréhension de la situation économique et des mesures politiques, pris l’initiative de répondre à l’opinion publique et aux attentes sociales les plus urgentes, dissipé les doutes sur divers sujets, décrit sous divers angles la situation, et œuvré sans réserve à ce que de belles perspectives économiques s’ouvrent à nous.

**II) Une action énergique a été menée pour stimuler la consommation et accroître l’investissement, et la demande intérieure a joué un rôle de soutien plus important en faveur de la croissance.** La stratégie en matière de relance de la demande intérieure a été conduite de manière ferme, la reprise et l’augmentation de la consommation ont été encouragées en priorité, les investissements productifs ont fortement été promus, et la contribution de la demande intérieure à la croissance économique a atteint 111,4 %, dont 82,5 % pour la consommation finale.

**Premièrement, le potentiel de la consommation a été davantage libéré.** Un ensemble de 20 mesures politiques visant à rétablir et accroître la consommation a été adopté et mis en application. La consommation de biens importants (véhicules, meubles et appareils ménagers et produits électroniques) a augmenté, et la politique sur la réduction ou l’exemption de la taxe sur l’acquisition de véhicules à énergies nouvelles a été optimisée et reconduite. On dénombre 8,596 millions de bornes de recharge installées sur tout le territoire. Les droits des consommateurs ont été mieux protégés à mesure que l’environnement en faveur de la consommation s’améliorait. Le secteur de la consommation des services culturels et touristiques ainsi que le secteur de la restauration se sont rapidement redressés : la vente au détail dans ce domaine a augmenté de 20,0 %, le nombre de touristes a augmenté de 93,3 % et les dépenses touristiques ont progressé de 140,3 %. Le chiffre d’affaires annuel des ventes au détail des biens de consommation a atteint 47 150 milliards de yuans, en hausse de 7,2 %, dont 15 430 milliards de yuans pour la vente au détail en ligne, soit une augmentation de 11,0 %. Les activités telles que la Journée des marques chinoises et l’Année du redressement de la consommation ont donné des résultats satisfaisants. La transformation d’un nombre important de villes en centres de consommation de dimension internationale a été accélérée.

**Deuxièmement, les investissements effectifs ont poursuivi leur tendance à la hausse.** Nous avons veillé au rôle d’entraînement et de levier des investissements gouvernementaux. Pour ce faire, nous avons établi des règles sur le contrôle des projets d’investissement inscrits au budget central et amélioré la gestion des plans d’investissement. Nous avons augmenté le nombre de secteurs dans lesquels les instances locales peuvent investir les fonds collectés à travers l’émission d’obligations spéciales et élargi le champ d’application de ces fonds en tant que capitaux propres de projet : ils peuvent désormais être investis dans des projets tels que le logement social, la rénovation des « villages intra-muros », la construction de dortoirs universitaires, etc. Le mécanisme de travail permanent en faveur des investissements effectifs a mieux fonctionné, permettant de fournir aux projets une garantie suffisante de facteurs tels que le terrain, l’espace marin, l’énergie et l’impact environnemental. Les 102 mégaprojets prévus dans le XIVe Plan quinquennal dont la ligne ferroviaire Sichuan-Xizang, le nouveau système de communications terre-mer de l’Ouest et les projets clés dans le cadre du réseau national de l’eau, ainsi que les autres projets importants relatifs au développement économique et social ont tous très bien progressé. Nous avons adopté 17 mesures visant à stimuler les investissements privés, instauré un nouveau mécanisme de partenariat public-privé (PPP) et encouragé la participation des entreprises privées aux projets de franchise. Les expériences pilotes de financement associant les placements en actions et l’octroi de crédit ont été menées de manière sûre, et les Fiducies de placement immobilier (FPI) ont été autorisées à investir dans plus de secteurs d’infrastructures tels que celui de la consommation. Une plateforme nationale de présentation des projets recommandés aux investisseurs privés a été créée. Fin 2023, les différentes régions ont proposé via cette plateforme 6 067 projets accessibles aux capitaux privés, totalisant 5 970 milliards de yuans d’investissements. Nous avons soumis des projets d’investissement à moyen et long terme dans la filière manufacturière à des institutions financières, en faisant tout le nécessaire pour accroître l’offre de prêts. Sur 2023, le volume d’investissements en biens immobilisés (à l’exception des investissements des ménages ruraux) a atteint 50 300 milliards de yuans, en hausse de 3,0 %, parmi lesquels les investissements dans les hautes technologies ont augmenté de 10,3 %, dans les infrastructures, de 5,9 %, et dans la filière manufacturière, de 6,5 %. Dans ces deux derniers secteurs, la part des investisseurs privés a augmenté de 14,2 % et de 9,4 % respectivement.

**III) Le rôle moteur de l’innovation a été fortement renforcé, et l’autonomie et la montée en puissance dans le domaine des sciences et technologies de haut niveau ont donné des résultats substantiels.** La stratégie consistant à promouvoir le développement par l’innovation a été conduite méthodiquement ; la mise en place d’un système institutionnel fondamental en faveur des innovations dans tous les domaines a été accélérée ; la conception au plus haut niveau des politiques, des réformes et de la planification du développement technoscientifique a été renforcée ; et les systèmes nationaux d’innovation ont fonctionné globalement de manière plus efficace. À l’échelle nationale, les fonds alloués à la R-D ont atteint 3 327,82 milliards de yuans, en hausse de 8,1 %, représentant 2,64 % du PIB. La recherche fondamentale a été sans cesse renforcée et les dépenses dans ce domaine ont représenté 6,65 % de celles allouées à la R-D.

**Premièrement,** **nos forces scientifiques et technologiques d’intérêt stratégique national ont continué à se renforcer.** Le nouveau système permettant de mobiliser toutes les ressources nécessaires à la mise au point des technologies clés et de base fonctionne de mieux en mieux, et les différentes politiques en faveur de l’innovation technologique sont devenues plus cohérentes. La mise sur pied du système de laboratoires nationaux a avancé rapidement. Le système régional d’innovation technoscientifique a été parachevé. Des efforts conjoints ont été déployés pour faire avancer la construction de centres internationaux et régionaux d’innovation scientifique et technologique et pour faire émerger des provinces et villes innovantes. Une série d’infrastructures technoscientifiques importantes a été mise en place, et les mégaprojets scientifiques et technologiques nationaux se sont poursuivis. De nombreux foyers d’innovation primaire se sont créés suite à l’apparition des différents conglomérats technologiques. La mise en œuvre des projets prioritaires relevant du plan « Innovation à l’horizon 2030 » concernant, entre autres, l’intelligence artificielle, l’information quantique, les sciences du cerveau et la production biotechnologique de semences a été accélérée. La réforme de la gestion des académies et instituts de recherche a été conduite en profondeur. Le forum Zhongguancun 2023 a été couronné de succès.

**Deuxièmement, des résultats considérables ont été obtenus dans le domaine de l’innovation technologique.** Le mécanisme de « concours hippique » et le système d’appel d’offres pour la sélection des candidats les plus compétents ont mieux fonctionné, permettant de réaliser un grand nombre de résultats scientifiques et technologiques d’importance capitale. On note entre autres le retour sur Terre du vaisseau spatial *Shenzhou*-16, le lancement réussi du *Shenzhou*-17, la mise en orbite de la première fusée au monde propulsée par un moteur alimenté par un mélange d’oxygène et de méthane liquides, le développement accéléré et l’essai rapide du moteur-fusée réutilisable, le lancement réussi du premier satellite doté d’un radar à synthèse d’ouverture (RSO) en bande C à haute résolution, et la mise sur le marché de smartphones connectés directement à des satellites. Le submersible habité en eaux profondes *Fendouzhe* a effectué des plongées dans les limites des profondeurs océaniques. L’avion gros porteur C919 a effectué son premier vol commercial. Le premier bateau de croisière construit en Chine a effectué son voyage inaugural. La première éolienne offshore de 16 mégawatts au monde a été connectée au réseau électrique. La première centrale nucléaire de 4e génération au monde, centrale nucléaire de réacteur à haute température refroidi au gaz (HTGR) est entrée en service commercial. Le radiotélescope sphérique d’ouverture de 500 mètres *Tianyan* (FAST) a découvert des preuves irréfutables de l’existence d’ondes gravitationnelles nanohertz. Le gigantesque ordinateur quantique chinois *Jiuzhang*-3 a battu encore une fois le record mondial de vitesse de calcul, et la plateforme de calcul quantique en nuage nommée *Zuchongzhi* et celle nommée *Kuafu* offrent leurs services en ligne. La filière centrale de l’intelligence artificielle a poursuivi sans cesse son expansion. Fin 2023, les brevets d’invention en vigueur en Chine ont atteint 4,015 millions, dont plus de 40 % sont des brevets à haute valeur, ce qui a fait de la Chine le premier pays du monde où le nombre de brevets d’invention valables a dépassé quatre millions.

**Troisièmement, les entreprises ont bénéficié d’un soutien plus fort en matière d’innovation.** Une directive sur le renforcement du rôle principal des entreprises en matière d’innovation technologique a été émise et le plan d’action visant à améliorer les capacités des entreprises en matière d’innovation a été mis à exécution. Un crédit de 100 milliards de yuans a été accordé aux banques pour soutenir les progrès techniques des entreprises par le biais d’un recrédit spécial. Nous avons porté à 120 % la déduction majorée pour les dépenses consacrées à la R-D en circuits intégrés et machines-outils par les entreprises répondant aux conditions requises, et pérennisé le système institutionnel en matière de déduction majorée de 100 % pour les dépenses en R-D effectuées par les filières ou entreprises qui remplissent les conditions requises. Le Fonds national d’orientation des investissements pour la création d’entreprises dans les industries émergentes a pleinement joué son rôle, soutenant de manière énergique et durable les industries émergentes et les entreprises innovantes dans leur phase de démarrage.

**Quatrièmement, les mécanismes de formation et d’utilisation des talents ont été perfectionnés.** La directive sur l’amélioration du mécanisme de valorisation des compétences scientifiques et technologiques a été mise en œuvre. L’État a lancé une action visant à former, en totale autonomie, du personnel qualifié pour combler les manques dans les secteurs clés. Des mesures ont été adoptées pour renforcer la formation et l’utilisation de jeunes chercheurs et techniciens. La réforme expérimentale en matière d’évaluation des compétences technologiques a été conduite en profondeur. Nous avons mené une action visant à approfondir l’intégration de la production et de l’éducation professionnelle, développant ainsi 21 villes pilotes, 45 plateformes d’innovation et plus de 5 000 entreprises excellant dans ce domaine.

**IV) La mise en place d’un système industriel moderne a été accélérée, et les bases de l’économie réelle n’ont cessé de se consolider et de s’élargir.** Un plan d’action général a été lancé pour promouvoir la nouvelle industrialisation. Nous avons également poussé les industries qui présentaient des lacunes à compléter leur chaîne, les industries disposant d’atouts à étendre leur chaîne, les industries traditionnelles à mettre à niveau leur chaîne, et les industries émergentes à former leur chaîne. En outre, nous avons amélioré la qualité du système de l’offre. Tout cela a permis à nos industries de se développer de manière durable et d’avoir une compétitivité toujours croissante.

**Premièrement, la reconversion et la mise à niveau des industries traditionnelles se sont déroulées en un temps record.** Nous avons modifié le guide de la restructuration industrielle, émis une directive sur l’accélération de la reconversion et la mise à niveau de l’industrie manufacturière traditionnelle, exécuté le plan d’action sur la croissance régulière de filières importantes comme la sidérurgie, les métaux non ferreux et les matériaux de construction, formulé des mesures politiques visant à assurer un bon développement de l’industrie carbochimique, et optimisé continuellement la structure et la répartition de l’industrie pétrochimique. Le plan d’action visant à élever la compétitivité de base de la filière manufacturière a été reconduit de manière rotative, les agglomérats manufacturiers avancés se sont développés à grande vitesse, la fabrication intelligente a bien progressé, et un plan d’action de soutien visant à renforcer les essais pilotes dans la filière manufacturière a été lancé. Les normes (version 2023) en matière de performance énergétique optimale et standard dans les industries à grosse consommation d’énergie ont été établies. La mise en place d’un nouveau système de services de qualité et hautement efficace s’est déroulée à un rythme accéléré, et les expériences pilotes consistant à intégrer la manufacture avancée aux services modernes ont été poussées de l’avant.

**Deuxièmement, les industries émergentes d’intérêt stratégique ont connu un essor fulgurant.** Nous avons peaufiné les politiques de soutien au développement de qualité des industries émergentes et encouragé ces dernières à former des conglomérats et à réaliser un développement intégré. Les secteurs tels que les nouvelles énergies, les énergies d’avenir, la technologie informatique de nouvelle génération, la biomédecine et l’aérospatiale à vocation commerciale se sont développés plus rapidement. Le champ d’application du système de navigation par satellite *Beidou* s’est élargi de manière méthodique. Celui-ci est utilisé dans divers secteurs et activités prioritaires et est devenu progressivement une application fondamentale pour les produits de consommation publique. La construction de la première base de lancement spatial à des fins commerciales a été accélérée. Nous avons encouragé les constructeurs de véhicules à énergies nouvelles à procéder à des fusions-acquisitions et à mieux structurer leurs activités, afin de devenir plus puissantes. Nous avons lancé une expérience pilote d’utilisation exclusive de véhicules électriques dans le secteur public. Depuis neuf ans, la Chine occupe la première place mondiale en ce qui a trait à la production et la vente de véhicules à énergies nouvelles. Ceux-ci ont représenté plus de 30 % des ventes de véhicules neufs l’année dernière. Nous avons planifié de manière méticuleuse le développement des industries du futur, dont l’intelligence artificielle et la biofabrication.

**Troisièmement, l’économie numérique a connu un essor très rapide.** Nous avons développé énergiquement l’économie numérique basée sur les données ; l’intégration de l’économie numérique à l’économie réelle a bien avancé ; la valeur ajoutée réalisée par les secteurs clés de l’économie numérique occupe une place de plus en plus importante dans le PIB. L’utilisation des technologies numériques a été étendue des maillons secondaires vers les maillons clés. De nouveaux modes et de nouvelles formes d’activités sont continuellement apparus, qu’il s’agisse de la gestion numérique, de la conception sur une plateforme, de la collaboration en réseau ou de la commande personnalisée. La numérisation de l’industrie s’est considérablement développée : des projets de reconversion numérique ont été conçus et mis en œuvre, et des projets modèles de numérisation ont bénéficié d’un fort soutien. Des opérations d’investissement réussies pratiquées par certaines entreprises plateformes ont été citées en exemple, afin de promouvoir un développement régulier, sain et durable des entreprises plateformes.

**Quatrièmement, le réseau d’infrastructures modernes s’est développé.** Le réseau ferroviaire est devenu plus performant : la construction des principales lignes d’un réseau à grande vitesse composé de huit axes nord-sud et de huit axes est-ouest a été accélérée ; la longueur totale des chemins de fer mis en service a atteint 159 000 km, dont 45 000 km de lignes à grande vitesse. Le réseau routier national a été continuellement amélioré : les tronçons les plus embouteillés sur les grandes autoroutes nationales ont été élargis ; la réfection des tronçons de classe inférieure des routes nationales s’est déroulée plus rapidement. Les grands projets concernant les voies fluviales de classe supérieure notamment sur le Changjiang, ainsi que les réseaux portuaires de dimension internationale dans la zone Beijing-Tianjin-Hebei, le delta du Changjiang et la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao ont avancé à un rythme accéléré. Un grand soutien a été accordé à la construction des aéroports régionaux dans le Centre et l’Ouest et des plaques tournantes aériennes dans l’Ouest. Les projets de transport sur rail urbain et suburbain ont progressé de manière ordonnée. La construction d’un réseau national de puissance de calcul a été accélérée. La Chine possède désormais le plus grand et le plus avancé réseau de télécommunication mobile 5G au monde. L’Internet à très haut débit a progressé de manière rapide.

**V) La réforme a continué de s’approfondir, et la vitalité et les forces endogènes du développement ont été mises à profit.** Nous nous sommes efforcés de surmonter rapidement les contraintes et difficultés qui empêchaient la mise en place d’un marché unique au niveau national, et nous avons appliqué de manière plus précise le principe dit « consolider et développer sans relâche l’économie publique, encourager, soutenir et orienter avec détermination le développement de l’économie non publique », si bien que l’environnement des affaires n’a cessé de s’améliorer.

**Premièrement, la mise en place d’un marché unique au niveau national a été accélérée.** Un plan global de travail concernant la mise en place d’un marché national unique a été élaboré ; les politiques et mesures préjudiciables à l’unification du marché et à la concurrence loyale ont été abrogées ; la lutte contre les monopoles et la concurrence déloyale ainsi que l’application de lois afférentes ont été renforcées ; une action de régulation spéciale dans les domaines prioritaires concernant notamment les appels d’offres pour les projets de développement a été menée ; de grands efforts ont été déployés pour éliminer le protectionnisme local, la segmentation du marché ainsi que d’autres problèmes sérieux dont se plaignent les entités économiques. La liste négative d’accès au marché a été appliquée sur toute la ligne et nous avons fait des préparatifs pour établir un système national d’évaluation de l’efficacité du travail dans ce domaine, de sorte que les conditions d’accès au marché sont désormais plus favorables. L’intégration et le partage des plateformes consacrées aux transactions des ressources publiques ont été approfondis ; le guide national sur ces transactions a été révisé ; la reconnaissance interrégionale des certificats numériques a fait des progrès ; l’allocation des ressources publiques selon les règles du marché a atteint un niveau supérieur. Nous avons amélioré grandement l’environnement des affaires dans les zones prioritaires, et établi un plan d’action triennal pour créer un environnement des affaires de premier rang mondial dans la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao. Nous avons perfectionné le système d’actualisation des informations du dossier de crédit social une fois les comportements indésirables rectifiés.

**Deuxièmement, le développement sain des divers régimes de propriété a été favorisé.** Nous avons lancé une action d’approfondissement de la réforme des entreprises publiques ; encouragé énergiquement les entreprises publiques à devenir les créateurs de technologies nouvelles ; promulgué une directive sur le renforcement et l’amélioration de la gestion de l’économie publique ; et optimisé la répartition géographique de l’économie publique ainsi que son réajustement structurel. Une directive sur le développement de l’économie privée ainsi que 28 mesures d’accompagnement ont été promulguées. En outre, nous avons adopté plusieurs politiques spéciales visant à optimiser le contrôle du marché, à accroître le soutien financier, et à renforcer les ressources humaines et la protection sociale, afin d’augmenter de manière coordonnée le soutien à l’économie privée. Conformément aux décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti et le Conseil des affaires d’État, nous avons établi, au sein de la Commission nationale du Développement et de la Réforme, le Bureau de développement de l’économie privée. Celui-ci est chargé de planifier et de coordonner l’ensemble des activités, de prendre des mesures synergiques, de favoriser le développement de l’économie privée, et de promouvoir l’application réelle des mesures en faveur des entreprises. Nous avons mis en place un mécanisme permettant aux administrations compétentes de communiquer et d’échanger régulièrement avec les entreprises privées, les entreprises publiques, les entreprises à capitaux étrangers et les entreprises manufacturières, et de répondre de manière ciblée à leurs demandes spécifiques. Nous avons encouragé davantage d’entreprises à devenir plus rapidement des entreprises de premier rang mondial.

**Troisièmement, la réforme dans les secteurs prioritaires et les maillons clés a été menée en profondeur.** Nous avons encouragé les régions pilotes en matière de réformes majeures à tenter de nouvelles expériences et à innover, promulgué un plan de réforme expérimentale générale dans la nouvelle zone de Pudong à Shanghai, et poursuivi la réforme expérimentale générale à Shenzhen, tout en accordant, selon une liste de pouvoirs décentralisés en bloc, une plus grande autonomie à ces zones en matière de réforme dans les secteurs prioritaires et les maillons clés. Dans les domaines de l’énergie, des chemins de fer, des télécommunications, de la construction d’ouvrages hydrauliques et des services d’utilité publique, nous avons poursuivi la réforme visant à rendre autonomes les maillons jouissant d’un monopole naturel et à ouvrir les autres à la concurrence. La supervision sur les entreprises qui possèdent un monopole naturel a été renforcée. Nous avons approfondi la réforme du système de gestion et d’exploitation des oléoducs et gazoducs et déployé de grands efforts pour que les réseaux provinciaux d’oléoducs et de gazoducs soient graduellement intégrés au réseau national selon les règles du marché, élargissant ainsi la couverture du « réseau national unique ». La mise en place d’un marché unique national de l’électricité a été accélérée ; la part de l’électricité vendue au prix du marché a dépassé 60 % ; les marchés spot réunissant les conditions nécessaires ont été encouragés à entrer en service officiellement ; la construction du marché de l’électricité verte a bien avancé. Le mécanisme de fixation des prix des ressources importantes a été parachevé : un mécanisme de tarification de l’électricité produite par les centrales au charbon en fonction de leurs puissances installées a été mis en place, et la réforme des prix du transport et de la distribution d’électricité, sujets à un troisième cycle de contrôle, a été accomplie ; le mécanisme d’indexation du prix en aval du gaz naturel sur son coût en amont a été perfectionné, et les prix d’acheminement interprovincial du gaz naturel par les gazoducs ont été fixés d’une région à l’autre pour la première fois ; et la réforme de la tarification du chauffage central a été mise en œuvre. La réforme du système d’enregistrement des émissions d’actions a été appliquée sur toute la ligne. La réforme visant à allouer les données selon les règles du marché a été poursuivie ; l’exploitation et l’utilisation des données publiques ont été renforcées ; la réforme des systèmes et mécanismes de gestion des données a été menée en profondeur ; le Bureau national des données ainsi qu’un système national de gestion des données ont été établis. L’approfondissement de la réforme du système de mobilisation pour la défense nationale a bien progressé, si bien que la conception au plus haut niveau et les capacités en la matière ont été améliorées de manière coordonnée et que le cadre réglementaire a été perfectionné rapidement. La gestion de la défense civile anti-aérienne a été sans cesse réglementée et renforcée, et les restrictions imposées à la vente et à l’installation interprovinciales d’équipements de défense civile anti-aérienne ont été levées.

**VI) Nous avons élargi l’ouverture sur l’extérieur de haut niveau, et continué à renforcer nos nouveaux atouts en matière de coopération et de concurrence économiques internationales.** Nous avons accéléré la mise en place d’un nouveau système économique ouvert de niveau plus élevé, fait avancer le développement de qualité de la coopération dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » (ICR), et ouvert de nouvelles perspectives à la coopération internationale sur les plans de l’investissement ainsi que de l’économie et du commerce.

**Premièrement, la coopération de qualité dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » a porté ses fruits.** Nous avons organisé avec succès le troisième Forum « Ceinture et Route » pour la coopération internationale : le secrétaire général des Nations Unies, les dirigeants de 23 pays, ainsi que les représentants de 151 pays et de 41 organisations internationales y ont participé, ce qui a abouti à 458 accords de coopération. Nous avons organisé avec succès le Sommet Chine-Asie centrale et créé le mécanisme de rencontre entre le chef d’État chinois et ses homologues des pays d’Asie centrale. Nous avons promu de façon coordonnée les travaux phares et les projets de bien-être « petits et beaux » : le chemin de fer Chine-Laos a fonctionné de manière stable et efficace, la ligne ferroviaire à grande vitesse Jakarta-Bandung a été mise en service, le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) et d’autres projets de bien-être social ont été achevés et ont commencé à fonctionner, et la qualité et montée en gamme des Ateliers Luban ont été améliorées. La coopération dans les nouveaux domaines tels que l’économie numérique, l’innovation technologique, le développement vert et la santé a continué à progresser. La coopération cybercommerciale dans le cadre multilatéral et régional s’est avérée fructueuse. Les pays partenaires du cybercommerce de la route de la Soie se sont élevés à 30. Les trains de fret Chine-Europe ont circulé en toute stabilité et fluidité, desservant 217 villes dans 25 pays européens, effectuant plus de 17 000 voyages au total et transportant plus de 1,9 million d’EVP (équivalent vingt pieds) de marchandises en 2023, soit une hausse de 6 % et 18 % respectivement. La coopération internationale en matière d’industrie et d’investissement s’est poursuivie en profondeur. Nos investissements directs non financiers dans les pays partenaires de l’ICR ont atteint 224,09 milliards de yuans (+ 28,4 %) ; le volume de notre commerce de biens avec ces pays s’est établi à 19 470 milliards de yuans (+ 2,8 %), représentant 46,6 % du volume global de notre import-export. Des campagnes de promotion innovantes en faveur de l’ICR ont été organisées à l’occasion du 10e anniversaire de son lancement.

**Deuxièmement, le commerce extérieur et les investissements étrangers sont demeurés stables et leur qualité s’est améliorée.** Nous avons adopté des politiques visant à stabiliser le volume du commerce extérieur tout en optimisant sa structure et à soutenir le développement des entrepôts extraterritoriaux. En 2023, le volume global de notre import-export de marchandises s’est chiffré à 41 760 milliards de yuans, soit une progression de 0,2 %. Sur ce chiffre, les exportations de trois nouvelles catégories de nos produits phares, à savoir les voitures électriques, les batteries au lithium et les produits photovoltaïques ont augmenté de près de 30 %. Avec ses 4,91 millions de véhicules exportés, la Chine se classe au premier rang mondial. Nous avons formulé une série de mesures visant à accélérer le développement intégré du commerce intérieur et extérieur, accompli des expériences pilotes pour approfondir sur tous les plans le développement innovant du commerce des services, et continué à améliorer le climat des affaires aux postes frontaliers. Des expositions importantes telles que l’Exposition internationale d’importation de Chine, la Foire internationale du commerce des services de Chine, la Foire d’import-export de Chine et l’Exposition internationale des produits de consommation de Chine se sont bien déroulées. Nous avons édicté des politiques permettant de faciliter la mobilité humaine entre la Chine et les pays étrangers telles que l’exemption de visa chinois pour les touristes de certains pays, l’exemption mutuelle de visas et la reprise rapide des vols internationaux. Nous avons publié une directive sur l’amélioration de l’environnement d’investissement pour les capitaux étrangers en vue d’attirer davantage d’investisseurs étrangers, organisé des activités dans le cadre de l’Année de l’investissement en Chine et de la coopération internationale en matière d’investissement dans les industries, tout en nous efforçant de mettre en œuvre de A à Z les projets emblématiques à capitaux étrangers. En 2023, le montant réellement utilisé des investissements étrangers s’est chiffré à 163,25 milliards de dollars. Nous avons amélioré les services en faveur du développement de nos investissements à l’étranger tout en renforçant la surveillance de ceux-ci, et aidé les entreprises chinoises à prévenir et résorber les risques de leurs investissements à l’étranger. Nos investissements directs non financiers à l’étranger ont atteint 130,13 milliards de dollars, soit un accroissement de 11,4 %.

**Troisièmement, la construction des plateformes de l’ouverture a progressé sur tous les plans.** Nous avons promu l’application de la stratégie de mise à niveau des zones pilotes de libre-échange, fait progresser l’ouverture en matière institutionnelle dans les zones pilotes de libre-échange telles que celle de Shanghai en nous alignant sur les normes économiques et commerciales internationales élevées, et créé une zone pilote de libre-échange au Xinjiang. Nous avons soutenu la construction de la zone modèle pour l’ouverture accrue du secteur des services à Beijing et mis en place plus de 170 nouvelles mesures expérimentales. Le nouveau système de communications terre-mer de l’Ouest relie déjà 70 villes de 18 provinces chinoises (régions autonomes et municipalités relevant directement de l’autorité centrale) et dessert 486 ports dans 120 pays et régions.

**Quatrièmement, la coopération internationale dans les domaines économique et commercial a donné des résultats concrets.** Les coopérations économiques et commerciales bilatérales et multilatérales n’ont cessé de s’approfondir. Nous avons signé des accords de libre-échange avec l’Équateur, le Nicaragua et la Serbie, ainsi que le Protocole sur la mise à niveau de l’accord de libre-échange Chine-Singapour. Nous avons continué à déployer de grands efforts pour l’application de qualité de l’accord de Partenariat régional économique global (RCEP), et œuvré activement pour adhérer au Partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP) et au Partenariat sur l’économie numérique (DEPA). Nous avons défendu fermement le système de commerce multilatéral, participé activement à la réforme de l’Organisation mondiale du Commerce (OMC), et contribué à la finalisation de l’Accord sur la facilitation de l’investissement pour le développement (Accord FID).

**VII) Le redressement des campagnes a progressé solidement et la modernisation de l’agriculture et des régions rurales a connu de nouvelles avancées.** Nous avons promu de façon coordonnée le redressement des industries, des ressources humaines, de la culture, de l’environnement et de l’organisation à la base dans les régions rurales, si bien que les forces permettant de réaliser un redressement général des campagnes n’ont cessé de croître et que la création d’un milieu rural beau et harmonieux où il fait bon vivre et travailler a progressé plus rapidement.

**Premièrement, les résultats de la lutte contre la pauvreté ont été consolidés.** Nous avons continué à perfectionner les mécanismes de contrôle dynamique et d’assistance visant à empêcher la rechute dans la pauvreté, organisé des enquêtes systématiques pour identifier les risques, maintenu au-dessus de 99 % le taux de couverture de l’assurance maladie de base parmi les populations sorties de la précarité et les populations vulnérables, et détecté puis éliminé les risques que présentent les logements ruraux. Nous avons renforcé l’aide à l’emploi pour les populations sorties de la pauvreté et lancé une action spéciale visant à consolider les résultats obtenus dans le relogement des habitants démunis dans des régions plus prospères, de sorte que le taux d’emploi a été maintenu à plus de 94 % pour les travailleurs relogés. Grâce à l’application de la politique visant à favoriser la participation des personnes en difficulté à des travaux publics rémunérés, nous avons aidé au cours de l’année plus de 2,5 millions d’habitants des zones rurales à faible revenu à trouver un travail sur place ou à proximité de leur domicile. Nous avons veillé au bon fonctionnement des mécanismes en matière de coordination entre l’Est et l’Ouest, d’aides en partenariat et d’assistance ciblée, tout en renforçant le transfert organisé de main-d’œuvre et généralisant à titre d’essai de nouveaux modèles comme celui intitulé « entreprises + ateliers d’aide à l’emploi ». Nous avons promu activement les systèmes photovoltaïques résidentiels et multiplié les canaux d’augmentation des revenus des agriculteurs, ce qui a profité à plus de 5 millions de ménages ruraux, dont le revenu annuel par foyer a augmenté en moyenne d’environ 2 000 yuans. Nous avons lancé en faveur des régions sous-développées l’action « printemps nouveau », l’action « automne d’or » et d’autres actions spéciales d’aide à travers la consommation. Cela a permis d’écouler, directement ou à travers des intermédiaires, plus de 400 milliards de yuans de produits locaux durant l’année. Pas moins de 33,969 millions de personnes sorties de la pauvreté ont pu trouver un emploi au cours de l’année, et le revenu disponible par habitant des régions rurales sorties de la pauvreté a atteint 16 396 yuans, soit une augmentation réelle de 8,4 %.

**Deuxièmement, la mise en place d’un système industriel moderne dans les campagnes a été plus rapide.** Nous avons valorisé davantage la multifonctionnalité de l’agriculture, développé énergiquement les produits locaux et fait progresser solidement l’intégration des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Nous avons encouragé le regroupement et la montée en gamme des industries disposant d’atouts locaux ; soutenu la création d’une série de parcs modèles de développement intégré des agro-industries et des parcs agro-industriels modernes au niveau national ; formé 139 conglomérats agro-industriels ayant des atouts locaux et dont chaque chaîne industrielle a une valeur qui dépasse 10 milliards de yuans ; et certifié 15 000 produits agricoles verts, bio et labellisés supplémentaires. Un nouvel ensemble de zones modèles de modernisation agricole a été créé, et de nouvelles approches de modernisation agricole par catégorie et par région ont été étudiées. Nous avons encouragé les entreprises de transformation de céréales à se transformer et mettre à niveau leurs équipements ; soutenu la construction et le développement de plus de 1 600 parcs de transformation de produits agricoles dans différentes régions ; et homologué une troisième série – 106 au total – de centres de développement de qualité du commerce international des produits agricoles. Grâce à nos efforts inlassables, les coopératives paysannes et les fermes familiales ont connu un développement dynamique, et le nombre « d’entreprises locomotives » dans l’industrialisation de l’agriculture au niveau du district et au-dessus a dépassé 90 000 ; elles jouent un rôle de soutien et d’entraînement de plus en plus grand dans le progrès de l’agriculture et des régions rurales. Nous avons développé vigoureusement l’industrie culturelle rurale et le tourisme rural, fixé une liste de districts pilotes de redressement rural grâce à l’industrie culturelle, créé une série de villages et bourgs pionniers agrotouristiques, et accru continuellement nos efforts pour proposer au grand public des circuits touristiques de qualité dans les campagnes.

**Troisièmement, le développement du milieu rural et l’amélioration de la gouvernance rurale ont bien progressé.** Nous avons fait tout notre possible pour remédier rapidement au manque d’infrastructures à la campagne ; un nouveau cycle de construction et de réfection des routes rurales a été entamé ; l’intégration du transport urbain et rural s’est accélérée ; 289 000 points d’expédition rapide ont été créés au niveau des villages ; une action spéciale visant à protéger les sources d’eau potable et à améliorer la qualité de l’eau dans les régions rurales a été menée ; et l’accès à l’eau courante a atteint 90 %. L’amélioration de l’habitat rural a été menée méthodiquement ; on a maintenu à plus de 90 % le nombre de villages administratifs où les ordures ménagères sont collectées et traitées ; les efforts dans le cadre de l’Année de la rénovation des toilettes ont abouti à des résultats concrets ; le traitement des eaux ménagères usées a enregistré des progrès substantiels ; les résultats obtenus dans le traitement des eaux putrides ont été consolidés et améliorés ; et le taux de recyclage des excréments animaux a atteint 78,3 %. Des mesures en faveur des populations rurales, telles que le renforcement du système médical et sanitaire, ont été mises en œuvre ; nous avons favorisé les aides fournies par les hôpitaux de classe III aux établissements médicaux à la base : celles-ci couvrent déjà 1 496 hôpitaux de districts répartis dans 940 districts. Des modes de gouvernance réalistes et efficaces tels que le système à points, le système de la liste, le règlement immédiat des plaintes et les initiatives « à l’écoute des villageois » ont été généralisés, de sorte que le niveau de gouvernance rurale a été élevé plus rapidement.

**VIII) Les nouveaux moteurs de développement interrégional et urbain-rural ont été renforcés, et le développement a été coordonné de manière plus efficace.** Nous avons lancé une série de nouvelles mesures en faveur de la mise en œuvre de la stratégie de développement interrégional coordonné, des stratégies majeures de développement régional et de la stratégie de développement des régions à fonctions spécifiques, appliqué de manière approfondie la stratégie de la nouvelle urbanisation à caractère humain, et œuvré activement à l’instauration d’une configuration interrégionale de l’économie et d’un système d’aménagement du territoire national reposant sur la complémentarité des atouts et un développement de qualité, permettant au développement coordonné interrégional et urbain-rural d’enregistrer de nouveaux progrès.

**Premièrement, le développement interrégional a été mieux coordonné.** Nous avons édicté des politiques visant à soutenir la construction de la nouvelle zone de Xiong’an selon les normes les plus rigoureuses et les exigences de qualité les plus élevées. La délocalisation d’une série d’universités, d’hôpitaux et de sièges d’entreprises publiques centrales vers la nouvelle zone de Xiong’an a été accélérée dans le cadre du plan de délestage du centre de Beijing. La deuxième série de délocalisation d’un ensemble d’administrations, d’entreprises et d’établissements à vocation publique relevant de la municipalité de Beijing dans le centre-ville secondaire de Beijing s’est opérée promptement. Nous avons formulé des politiques visant à promouvoir plus énergiquement le développement de qualité de la ceinture économique du Changjiang. Les travaux de traitement des eaux usées et des ordures ménagères urbaines, de la pollution chimique, de la pollution diffuse d’origine agricole, de la pollution causée par les navires et de la pollution des résidus miniers entreposés ont progressé systématiquement dans cette zone. Le moratoire décennal sur la pêche dans le Changjiang a obtenu des effets positifs tangibles. Le pourcentage des eaux de classe I, II et III de la section transversale du fleuve s’est élevé à 95,6 %. Dans la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, l’harmonisation des règles et la synergie des mécanismes ont été renforcées : sur le plan matériel, l’interconnexion des infrastructures comme le transport, et sur le plan immatériel, l’articulation des règles comme la reconnaissance réciproque des certifications professionnelles se sont approfondies. Nous avons réalisé de nouvelles percées dans la construction de grandes plateformes de coopération de Hengqin, de Qianhai, de Nansha et de Hetao. Le développement intégré de qualité du delta du Changjiang a marqué des progrès solides : la transformation de Shanghai en centre international dans cinq domaines a progressé de manière accélérée ; le système institutionnel et fonctionnel du développement intégré incarné par la zone modèle du développement intégré, vert et écologique du delta du Changjiang s’est sans cesse amélioré. L’ouverture en matière institutionnelle du port de libre-échange de Hainan s’est accélérée. Le système pilote de gestion de l’import-export qui permet d’assouplir les restrictions sur les marchandises circulant entre les zones franches et les pays étrangers et d’appliquer les droits de douane sur les marchandises circulant entre les zones franches et le territoire national a été étendu. La réalisation des grands projets d’aménagement du bassin du fleuve Huanghe a été accélérée, le traitement global de la pollution environnementale a considérablement progressé, et la construction des parcs en bordure du fleuve a été efficacement réglementée.

L’optimisation du tissu industriel, la transformation et la montée en gamme des industries dans l’Ouest se sont poursuivies de façon coordonnée. Nous avons élaboré des politiques en faveur du développement de qualité de la Mongolie intérieure, mis en œuvre des politiques pour appuyer le développement de qualité des provinces du Guizhou, du Guangxi et du Yunnan, et, en accroissant nos aides sous forme de partenariat, soutenu plus énergiquement le développement du Xizang et du Xinjiang. Le Nord-Est a connu une amélioration continue de sa capacité en matière de préservation de la sécurité nationale dans cinq domaines ; des politiques ont été adoptées pour que cette région réalise de nouvelles percées dans son redressement global à l’ère nouvelle, et des programmes en faveur de l’innovation scientifique et technologique, du développement touristique et des sports d’hiver ont été établis. Dans le Centre, la coopération transprovinciale entre le Hunan, le Hubei et le Jiangxi ainsi qu’entre le Henan et l’Anhui ont bien progressé ; nous avons élaboré le plan d’aménagement de la zone économique et écologique du lac Dongting durant la nouvelle ère, et les conglomérats manufacturiers avancés ont connu un développement rapide. Dans l’Est, le développement s’est constamment amélioré sur plan de la qualité et de l’efficacité ; le renouvellement des moteurs de croissance au Shandong s’est approfondi ; le Fujian a bénéficié d’un fort soutien dans la recherche d’une nouvelle voie de développement intégré et la construction d’une zone pilote du développement intégré entre les deux rives du détroit de Taiwan. L’économie maritime s’est rapidement développée, sa force globale a sans cesse augmenté, et la construction de villes maritimes modernes a donné des résultats encourageants.

**Deuxièmement, l’intégration des stratégies de développement régional a enregistré des résultats positifs.** La zone Beijing-Tianjin-Hebei, le delta du Changjiang et la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao ont mieux joué leur rôle de moteurs du développement de qualité et vu leur fonction de foyers de l’innovation scientifique et technologique se renforcer continuellement. Le rôle d’appui stratégique des régions intérieures a été de plus en plus considérable. Les industries ont été mieux structurées dans le Centre, l’Ouest et le Nord-Est. L’architecture du développement vert, coordonné et interconnecté a pris forme. Dans la ceinture économique du Changjiang et le bassin du Huanghe, la coopération interrégionale en matière de protection écologique et environnementale a été renforcée, une forte synergie a été formée en faveur de la protection de l’environnement, le mécanisme de compensation écologique horizontale entre régions a été perfectionné progressivement, et la protection et la reconstitution des écosystèmes dans les bassins importants ont donné des résultats positifs. Nous avons accru notre soutien aux principales régions productrices de céréales telles que la plaine du Nord-Est, la plaine du bassin du fleuve Huanghe et des rivières Huaihe et Haihe, et la plaine du cours moyen et inférieur du Changjiang, et construit une série de bases d’exploitation et d’utilisation polyvalentes des ressources énergétiques et naturelles dans le Centre et l’Ouest. De grands axes transrégionaux ont été formés de manière accélérée : les mégaprojets du transport de l’électricité et du gaz de l’Ouest vers l’Est ont bien avancé, et une nouvelle architecture caractérisée par les interactions terre-mer ainsi qu’une ouverture simultanée vers l’Est et l’Ouest a été mise en place de façon accélérée. Nous avons promu sur tous les plans la coopération jumelée au profit des principales villes des anciennes bases révolutionnaires, soutenu la construction des zones pilotes de développement de qualité dans les anciennes bases révolutionnaires de Ganzhou et dans l’ouest du Fujian, favorisé la construction de la zone pilote de coopération interrégionale aux confins du Hunan et du Jiangxi, et promulgué le plan d’exécution du projet de promotion coordonnée du développement de qualité de l’ancienne base révolutionnaire de Dabieshan dans la nouvelle ère. Nous avons fait avancer solidement la construction de villes, villages et points d’entrée dans les régions frontalières.

**Troisièmement, la stratégie des régions à fonctions spécifiques a été mise en œuvre de manière approfondie.** Le Plan national d’aménagement de l’espace territorial (2021-2035) a été appliqué sur tout le territoire. 24 plans d’aménagement territorial au niveau provincial ont été approuvés et appliqués, et les fonctions spécifiques de certaines zones administratives au niveau du district ont été redéfinies et optimisées. Le nombre de zones urbanisées, de zones principales de production agricole et de zones prioritaires à vocation écologique est resté stable dans l’ensemble. L’élaboration d’un plan général d’aménagement territorial au niveau des municipalités et des districts a été parachevée et la rédaction des plans détaillés a débuté. Nous avons inclus pour la première fois le respect des seuils de protection écologique dans l’inspection nationale des ressources naturelles et veillé à surveiller l’application rigoureuse de la législation. Nous avons amélioré les politiques de gestion des limites de l’extension des zones urbaines, et veillé à ce que la planification et l’aménagement urbains s’effectuent de façon optimale et efficace. Nous avons instauré un réseau de surveillance numérique de l’application du plan national d’aménagement territorial, permettant à la numérisation de la gouvernance de l’espace national de nettement progresser.

**Quatrièmement, la nouvelle urbanisation s’est accélérée.** Nous avons fait progresser de manière prudente et ordonnée la réforme du système de *hukou* (état civil), assoupli davantage les restrictions sur la délivrance du *hukou* urbain, et permis aux travailleurs migrants de bénéficier de plus de services publics fondamentaux en matière de formation professionnelle, de protection des droits, d’éducation de leurs enfants, etc. La transformation du mode de développement des grandes villes et des mégapoles a bien progressé, et leurs fonctions essentielles ont été définies de manière plus claire. La construction de la zone économique Chengdu-Chongqing a fortement progressé, la construction de 10 plateformes de coopération dans les zones limitrophes entre le Sichuan et Chongqing a démarré, et les réformes clés consistant à séparer de manière appropriée les zones économiques des zones administratives n’ont cessé de s’approfondir. Nous avons promu un développement ordonné des conurbations modernes, et mis à exécution les plans de construction de 12 conurbations. Nous avons utilisé de façon coordonnée les divers fonds pour soutenir la croissance économique à l’échelle du district et la construction des infrastructures publiques dans les chefs-lieux de district, et favorisé la citadinisation des migrants d’origine rurale sans qu’ils aient à trop s’éloigner de leur région natale. Fin 2023, les résidents permanents des villes représentaient 66,16 % de la population totale, soit une hausse de 0,94 point de pourcentage par rapport à la fin de l’année précédente.

**IX) La réduction des émissions de carbone, la diminution de la pollution, la promotion du développement vert et le maintien de la croissance ont été promus de manière synergique, et la transition vers une économie verte et sobre en carbone a connu de nouveaux progrès.** Nous avons coordonné la protection intégrale et l’aménagement systématique de l’environnement comprenant les montagnes, les rivières, les forêts, les champs, les lacs, les prairies et les déserts de sable ; mené une bataille décisive contre la pollution ; poursuivi activement et méthodiquement nos actions en matière d’atteinte du pic des émissions de CO2 et de neutralité carbone ; et accéléré la mise en place d’un système de développement économique vert, circulaire et bas carbone.

**Premièrement, la protection des écosystèmes a été sans cesse renforcée.** La Conférence nationale sur la protection de l’environnement s’est tenue, et une directive sur la promotion globale de la construction d’une belle Chine a été promulguée. Les activités de la première Journée nationale de l’écologie se sont bien déroulées. La campagne « ciel bleu, eaux limpides, terre propre » a été poursuivie, et la première phase de la troisième tournée d’inspection organisée par les autorités centrales sur la protection environnementale a démarré. La qualité de l’environnement a été continuellement améliorée : la densité moyenne des particules fines (PM2,5) dans les villes à l’échelon préfectoral et au-dessus a été de 30 µg/m3 ; le pourcentage des eaux de surface dont la qualité est égale ou supérieure à la classe III s’est élevé à 89,4 % du total, soit une hausse de 1,5 point de pourcentage ; la dépollution des sols contaminés par des métaux lourds a enregistré des progrès satisfaisants. Le système de gestion et de contrôle environnementaux par zones a été complété. Un grand effort a été fait pour généraliser le système de permis d’émission de polluants. La lutte contre la pollution des plastiques tout au long de la chaîne a été poursuivie, et une action triennale visant à remplacer le plastique par la fibre de bambou a été lancée. Nous avons accéléré la mise en œuvre de grands projets de protection et de restauration des écosystèmes importants, et renforcé la lutte coordonnée contre la désertification et l’érosion des sols ; 63 000 km² de terres menacées par l’érosion ont été réaménagées, et le taux de conservation des eaux et des sols au niveau national a atteint 72,5 %. Nous avons accompli la révision du Plan général du projet de ceinture forestière des « Trois Nord » (le Nord-Ouest, le Nord-Est et la Chine du Nord), ainsi que l’élaboration du programme pour la sixième tranche de travaux. Les terres reboisées ont atteint 126 millions de *mu* (1 *mu* = 1/15 ha).

**Deuxièmement, le travail concernant l’atteinte du pic des émissions de CO2 et la neutralité carbone a été effectué de manière active et méthodique.** Nous avons amélioré la régulation de l’intensité et du volume global de la consommation d’énergie, en excluant du calcul du volume global la consommation des énergies non fossiles et des énergies utilisées comme matières premières. Nous avons promu la substitution progressive du double contrôle des émissions de CO2 à celui de la consommation d’énergie, et commencé au niveau national et provincial (ou régional) l’inventaire des émissions de CO2 émanant des différentes sources d’énergie. 35 villes et parcs industriels ont été choisis pour faire les premiers essais en matière d’atteinte du pic des émissions de CO2 ; des expériences pilotes d’innovation pour réduire de façon coordonnée la pollution et les émissions de CO2 se sont bien déroulées dans des villes et parcs industriels désignés à cet effet. Nous avons fait progresser la construction de grands parcs éoliens et photovoltaïques situés principalement dans des zones désertiques ; promu la construction de grandes centrales hydroélectriques et nucléaires ; fait avancer la construction des projets de pompage-turbinage ; et développé en fonction des conditions locales le stockage d’énergie de type nouveau, l’hydrogène-énergie et les bioénergies. Les puissances installées des centrales à énergies renouvelables ont dépassé pour la première fois 50 % des puissances installées totales, produisant près de 3 000 milliards de kilowattheures d’électricité en 2023. Les puissances installées des centrales de stockage d’énergie de type nouveau déjà mis en service ont dépassé 31 millions de kilowatts, soit une augmentation de plus de 260 % par rapport à la fin de l’année précédente. Nous avons accéléré la rénovation technique pour faire des économies d’énergie et réduire les émissions de CO2 dans des domaines prioritaires tels que l’industrie et le bâtiment, et freiné résolument la mise en chantier aveugle de projets polluants, énergivores et de bas niveau. La part du bâtiment vert nouvellement construit s’est élevée à 91,2 % des surfaces bâties contre 77,7 % à la fin du XIIIe Plan quinquennal. Nous avons également pris une part active à la gouvernance climatique mondiale.

**Troisièmement, la transition écologique du mode de développement s’est accélérée.** Nous avons promulgué une directive sur la promotion du développement vert de l’industrie manufacturière, émis les règlements provisoires de formation graduée des usines vertes et de leur gestion, et publié la liste des fabrications vertes 2023. Nous avons mené activement la campagne nationale sur l’économie d’eau, mis au point des politiques visant à rendre plus économe et efficace l’utilisation des ressources en eau dans tous les domaines, préconisé l’utilisation des ressources en eau non conventionnelles, et remis en état les canalisations d’eau endommagées ou usées. La consommation d’eau par unité de 10 000 yuans de PIB a ainsi diminué de 6,4 %. L’économie circulaire a été vigoureusement promue ; les politiques en faveur du recyclage des équipements éoliens et photovoltaïques hors service ont été améliorées ; le recyclage d’appareils électroménagers usagés, de véhicules, de produits électroniques, de déchets d’acier et de métaux non ferreux a été promu énergiquement. Nous avons fait avancer l’instauration d’un système de recyclage des matériaux usés ou obsolètes dans 60 villes prioritaires, ainsi que la construction de 100 centres modèles de réutilisation polyvalente des déchets solides massifs. Nous avons renforcé la lutte contre le suremballage de produits tels que les gâteaux de lune, le thé et les produits agricoles frais.

**X) Nous avons renforcé nos capacités à sauvegarder la sécurité économique et consolidé de manière plus poussée la base d’un développement sûr.** Nous avons appliqué fermement notre concept global de sécurité nationale, en mettant l’accent sur la synergie et l’efficacité des actions, le respect de la loi, l’application des résultats de la recherche et le travail fondamental aux échelons de base, de sorte que la sécurité économique nationale s’est continuellement améliorée.

**Premièrement, notre capacité à assurer la sécurité alimentaire s’est renforcée**. Nous avons contribué à la promulgation de la loi sur la sécurité alimentaire. Nous avons fait en sorte que les comités du Parti et les pouvoirs publics assument réellement leur responsabilité en matière de sécurité alimentaire, en élaborant des méthodes d’évaluation sur leur travail en matière de protection de la sécurité alimentaire et des terres arables. La production céréalière totale a enregistré un nouveau record de 695 millions de tonnes, dépassant la barre des 650 millions de tonnes pour la neuvième année consécutive. Un plan d’action a été lancé dans l’ensemble du pays pour augmenter sur une grande échelle le rendement à l’unité des cultures céréalières et oléagineuses principales : la production moyenne de céréales par *mu* a atteint 389,7 kilos ; la part de la contribution apportée par l’augmentation du rendement à l’unité s’est élevée à 58,4 % ; les superficies des cultures de soja et d’autres plantes oléagineuses ont sensiblement augmenté. Tout en coordonnant la délimitation des terres arables et des terres à vocation agricole durable, des milieux naturels protégés et des agglomérations urbaines, nous avons renforcé la protection des terres arables, de sorte que la tendance à la baisse de la superficie globale des terres arables du pays a été freinée. Un effort plus énergique a été fait pour protéger les terres noires dans le Nord-Est et aménager des terres cultivables répondant à des critères élevés ; les subventions concernant celles-ci ont été augmentées ; les essais d’utilisation polyvalente des terres salines et alcalines ont progressé dans les provinces du Jilin et du Shandong ; les terres salines et alcalines et d’autres terres potentiellement cultivables ont été aménagées pour leur usage agricole futur. En renforçant le stockage et la mise sur le marché des engrais chimiques, nous avons satisfait les besoins en engrais de la production agricole pour les labours du printemps et d’autres périodes clés. Le système de stockage et de gestion des pesticides a été mis à niveau. L’action en faveur de la relance du secteur des semences a été poursuivie ; des efforts conjoints ont été déployés pour soutenir la protection des ressources génétiques agricoles, les innovations dans la production de semences, les tests de variétés et la construction de centres de développement de bonnes variétés. La mise au point, la fabrication et la généralisation des équipements et des machines agricoles avancés ont été accélérées, ce qui a permis de combler les lacunes en matière d’équipements agricoles et de stabiliser et de renforcer les chaînes industrielles en matière de machines agricoles. L’agriculture intelligente a été promue, et le taux d’informatisation dans la production agricole s’est élevé à 27,6 %.

**Deuxièmement, la sécurité de l’énergie et des ressources a été assurée.** Le système de production, d’approvisionnement, de stockage et de vente d’énergie a été amélioré, et l’approvisionnement en énergie, notamment pendant les pics de consommation et le déroulement d’activités importantes, a été globalement assuré. Le rôle de soutien que le charbon joue dans les besoins essentiels a été consolidé, et les capacités de production avancées de charbon ont été libérées de façon ordonnée. Nous avons fait avancer la construction de centrales électriques qui jouent un rôle de soutien ou de régulateur ; les grandes lignes du transport électrique transprovincial et transrégional ont été construites plus rapidement, la distribution d’électricité a été améliorée ; la gestion de la demande en électricité a été renforcée, et notre capacité de répondre aux besoins du marché a continué à augmenter. Nous avons soutenu la prospection et l’exploitation du pétrole et du gaz naturel ainsi que l’amélioration de la capacité de production en la matière, de sorte que le volume de production de pétrole brut et de gaz naturel a continué de grimper. L’approvisionnement en énergie a été renforcé dans les régions prioritaires du nord du pays pour mieux répondre à leurs besoins en matière de chauffage propre. Nous avons garanti l’approvisionnement en produits primaires et maintenu leurs prix à un niveau stable ; renforcé le contrôle du prix du minerai de fer ; fait progresser le développement des mines en Chine ; poursuivi la construction du centre de stockage et de transport de produits primaires dans le port de Ningbo-Zhoushan, tout en intensifiant continuellement la coopération sur l’exploitation des ressources minières à l’étranger. La mise en place d’un système de réserves digne d’un grand pays a été accélérée. Nos capacités de garantie d’intérêt stratégique, de macrocontrôle et d’intervention en cas d’urgence ont été améliorées sans cesse.

**Troisièmement, la résilience et la sécurité des chaînes industrielles et d’approvisionnement ont été renforcées continuellement.** Nous avons soutenu les recherches concernant les circuits intégrés, les machines-outils industrielles, les logiciels de base et d’autres technologies clés visant à supprimer les « goulots d’étranglement » ; fait progresser le projet visant à reconstruire les bases industrielles et le projet visant à réaliser des avancées dans le domaine des gros équipements techniques ; l’application d’envergure des résultats de certaines de ces recherches a été réalisée. Nous avons promu la construction de plaques tournantes logistiques d’État et de grands centres nationaux de la chaîne logistique du froid ; mené à bien les travaux consistant à renforcer les maillons faibles des plaques tournantes de transport multimodal de marchandises du pays. Nous avons choisi 102 villes pour en faire les piliers stratégiques de la distribution moderne ; elles devront former, avec les principaux corridors logistiques, les grands réseaux de transport moderne. Nous avons optimisé le système d’approvisionnement et de distribution de produits de première nécessité dans les villes prioritaires, et favorisé l’intégration des infrastructures et activités de distribution des zones rurales au système de circulation moderne. La coopération internationale en matière de chaînes industrielles et d’approvisionnement a été promue vigoureusement.

**Quatrièmement, nos capacités à sauvegarder la sécurité des données ont continué à s’améliorer.** Nous avons favorisé la circulation, la transaction, l’exploitation et l’utilisation des données, accéléré la construction d’infrastructures et promu la recherche des technologies clés et de base dans ce domaine. La gestion de la sécurité des données a été renforcée et les critères en la matière ont été continuellement améliorés. Nous avons continué de renforcer nos capacités à assurer la sécurité dans les nouveaux secteurs intégrés tels que la 5G, l’Internet industriel et l’Internet des véhicules.

**Cinquièmement, les risques dans les domaines prioritaires économiques et financiers ont été maîtrisés comme il se doit.** Nous avons encouragé les gouvernements locaux à optimiser les mesures de régulation du marché immobilier local en fonction de leurs conditions particulières. Nous avons mis en place une série de politiques en faveur du marché immobilier telles que l’octroi d’un prêt avantageux à toute personne non propriétaire d’un logement indépendamment de son dossier d’emprunteur, la baisse du montant de la mise de fond pour l’achat d’un premier ou d’un deuxième logement, et la baisse du taux d’intérêt plancher pour les accédants qui achètent leur second logement. Nous avons pris des mesures qui encouragent les institutions financières à satisfaire les besoins de financement raisonnables des sociétés immobilières et fait en sorte que tous les logements soient livrés dans les délais prévus. Nous avons traité avec prudence le problème de la dette des instances locales, accéléré l’élimination des dettes cachées et le paiement des arriérés dus aux entreprises, et fait tout le nécessaire pour prévenir efficacement les nouvelles dettes cachées. Nous avons fait tout notre possible pour maîtriser les risques auxquels se sont exposés certains établissements financiers appartenant à de grands groupes d’entreprises, et traité par catégorie les risques existant dans les petites et moyennes institutions financières.

**Sixièmement, la sécurité au travail et notre capacité de lutte contre les calamités naturelles ont été renforcées.** Nous avons veillé à ce que les acteurs intéressés assument effectivement leur responsabilité principale en matière de sécurité au travail, amélioré le système de responsabilité sur la sécurité des produits alimentaires et pharmaceutiques ainsi que des produits industriels et des équipements spéciaux, lancé une action spéciale pour éliminer les risques d’accidents graves du travail, amélioré les tournées d’inspection et d’évaluation sur la sécurité au travail, et organisé efficacement la lutte contre les calamités et les accidents. Nous avons pris des mesures énergiques pour lutter contre les inondations qui ont ravagé la zone Beijing-Tianjin-Hebei et le Nord-Est du pays et contre le tremblement de terre qui a frappé le district de Jishishan du département de Linxia dans la province du Gansu ; nous avons assuré l’approvisionnement en produits de première nécessité aux sinistrés. Les travaux de reconstruction, les projets destinés à prévenir les inondations, ainsi que l’action visant à améliorer la capacité urbaine à évacuer les eaux stagnantes ont été menés à bien.

**XI) Des actions concrètes au profit de la population ont été lancées et le bien-être social de base a été assuré.** En appliquant le concept de développement centré sur le peuple, nous avons renforcé l’assistance en matière d’emploi aux personnes prioritaires, promu l’augmentation des revenus des habitants urbains et ruraux, amélioré les services publics d’aide aux personnes âgées, de garde d’enfants, d’éducation et de soins médicaux, et continué à élever le niveau de vie de la population.

**Premièrement, la politique de priorité à l’emploi a été appliquée de manière concrète et précise.** Les mesures en faveur de l’emploi ont été optimisées : nous avons adopté des politiques de soutien aux entreprises en matière de stabilisation et de création d’emploi ; établi un plan triennal pour promouvoir l’embauche des jeunes ; mis en œuvre le plan visant à aider les nouveaux diplômés universitaires à trouver un emploi ou à créer leur propre entreprise ; lancé l’action spéciale pour procurer un emploi aux jeunes chômeurs et le plan de création d’un million de postes de stagiaire ; veillé à maintenir inchangé le programme de recrutement de personnel pour les établissements d’intérêt public et les projets de services à la base ; renforcé l’assistance aux nouveaux diplômés universitaires, aux militaires démobilisés, aux travailleurs d’origine rurale et aux personnes ayant de la difficulté à trouver du travail ; exécuté le plan dit « hissons les voiles » pour encourager l’emploi via les PME spécialisées, expertes, exclusives et novatrices. Nous avons créé des points de services de proximité, afin que les services publics pour l’emploi profitent aux échelons de base. L’entrepreneuriat dans les campagnes a été promu, et les politiques de soutien ainsi que les installations d’accompagnement favorisant l’entrepreneuriat des groupes prioritaires et la formation professionnelle ont été améliorées.

**Deuxièmement, le revenu des habitants urbains et ruraux a régulièrement augmenté.** Le système de politiques de répartition des revenus a été perfectionné, la croissance réelle du revenu moyen disponible par habitant s’est chiffrée à 6,1 %. L’écart de revenus entre les habitants urbains et ruraux s’est réduit. En ce qui concerne l’impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), nous avons augmenté les déductions spéciales supplémentaires liées aux frais de garde des enfants de moins de trois ans, aux frais d’éducation des enfants et aux frais de soins aux personnes âges, et reconduit la politique d’imposition préférentielle consistant à appliquer aux primes et bonus annuels un régime d’imposition reposant sur un système d’étalement sur 12 mois et à rembourser les impôts sur les revenus générés par la vente d’un logement personnel en échange de l’achat d’un autre. Nous avons promu la hausse du salaire minimum dans les régions locales. La pension de vieillesse de base des retraités a été majorée en moyenne de 3,8 %, et le minimum de la pension sociale de vieillesse des citadins non salariés et des ruraux a aussi augmenté. Nous avons promu avec force la prospérité commune, en soutenant la construction et le développement de haute qualité de la zone modèle de prospérité commune de la province du Zhejiang.

**Troisièmement, l’édification d’une Chine saine a donné de solides résultats.** Nous avons poursuivi en profondeur l’action « Chine saine » et la campagne patriotique en faveur de l’hygiène. Nous avons promu le développement de qualité des hôpitaux publics, encouragé la construction de centres médicaux régionaux au niveau national et provincial et celle d’hôpitaux de district, et soutenu l’expansion des ressources médicales de bonne qualité tout en les répartissant de manière équilibrée à travers le pays. Des efforts ont été faits pour améliorer le système de prévention des maladies, et les capacités en matière de prévention, de contrôle et de traitement dans le domaine de la santé publique ont été renforcées. Nous avons appliqué les mesures visant à traiter la COVID-19 comme une maladie infectieuse de classe B et déployé nos efforts pour prévenir et traiter les maladies infectieuses telles que la grippe et la pneumonie à mycoplasme. L’achat centralisé et massif de médicaments et de consommables médicaux de grande valeur a été optimisé. Nous avons lancé un grand projet de renouveau de la médecine et de la pharmacologie traditionnelles chinoises, afin d’en promouvoir la transmission et l’innovation.

**Quatrièmement, le niveau de la protection sociale a été élevé continuellement.** La couverture des diverses assurances sociales a été élargie : à la fin de l’année 2023, le nombre de personnes ayant souscrit à l’assurance vieillesse de base, à l’assurance chômage et à l’assurance contre les accidents du travail a atteint respectivement 1,066 milliard, 244 millions et 302 millions. Nous avons appliqué de façon méthodique une gestion centralisée au niveau national de l’assurance vieillesse de base pour les employés des entreprises, et les expériences pilotes du programme de retraite volontaire à compte individuel ont donné des résultats positifs. Nous avons aussi amélioré le système de remboursement direct des frais médicaux dans le lieu même des soins reçus quelle que soit la province d’origine de l’assuré, et fait avancer la politique sur le règlement transprovincial des frais de soins. Ces mesures ont profité à 130 millions de personnes et ont permis de réduire le montant total des frais médicaux payés sur place par les patients à hauteur de 153,67 milliards de yuans. Nous avons accéléré la construction du système de crédit en matière de sécurité sociale et généralisé l’utilisation de la carte d’affiliation. Les expériences pilotes concernant l’assurance contre les préjudices professionnels pour les travailleurs engagés dans de nouvelles formes d’activités ont été poursuivies, couvrant 7,31 millions de personnes à la fin de l’année 2023. Nous avons favorisé la construction de logements sociaux, de logements locatifs publics et de logements destinés aux personnes déplacées en raison de la rénovation des quartiers vétustes, ce qui a permis de réaliser avant les délais prévus les objectifs fixés. Nous avons renforcé la surveillance dynamique sur la situation des personnes à bas revenus, en vue d’assurer une assistance sociale catégorisée et hiérarchisée. La couverture des assistances spéciales a été élargie : elle profite désormais aux familles qui réunissent pratiquement les conditions requises pour bénéficier du minimum vital et à celles qui ont du mal à couvrir leurs dépenses essentielles. Des mesures ont été prises pour satisfaire les besoins fondamentaux des personnes en difficulté, dont les chômeurs.

**Cinquièmement, le système des services publics s’est sans cesse amélioré**. Le système des services publics de base a été amélioré, et les services publics ont été davantage uniformisés. Une nouvelle version des normes nationales régissant les services publics de base a été rendue publique. Nous avons promu le développement équilibré et de qualité de l’enseignement obligatoire et pallié ses faiblesses. Nous avons mis en œuvre un plan d’action pour améliorer la qualité de l’enseignement élémentaire, une action spéciale visant à approfondir l’intégration de l’éducation professionnelle et de la production et un projet visant à faire de la Chine une puissance en matière d’éducation, tout en nous efforçant d’améliorer les infrastructures de l’éducation. Pour faire face au vieillissement de la population, nous avons promulgué une directive sur le développement de l’économie des seniors en vue d’améliorer le bien-être des personnes âgées ; le système de services de base aux personnes âgées s’est renforcé ; les services de restauration pour les seniors ont été promus. Nous avons amélioré le système de politiques natalistes et créé 48 centres de services de garde pour les enfants de moins de trois ans au niveau municipal et préfectoral. Les acteurs privés ont été encouragés à participer au développement des services de garde pour les enfants en bas âge. La construction de « villes amies des enfants » a progressé. Nous avons mis en place un système de service des pompes funèbres de base et renforcé la construction d’installations funéraires d’intérêt public. La sauvegarde et la perpétuation du patrimoine culturel se sont renforcées, et la protection systématique des richesses culturelles a été promue. La construction de parcs culturels nationaux ayant pour thème la Grande Muraille, le Grand Canal, la Longue Marche, le fleuve Huanghe et le fleuve Changjiang s’est poursuivie. La stratégie nationale de numérisation de la culture a été mise en œuvre. Le programme de recherche sur les origines de la civilisation chinoise et le grand projet de recherche archéologique de Chine ont été menés avec rigueur. Des aides ont été accordées à des projets de construction tels que le nouveau site du musée de Sanxingdui, le site archéologique de Yinxu, le musée des vestiges de la cité antique de Luoyang sous les dynasties des Han et Wei et la zone pilote de transmission et d’innovation de la culture de la céramique à Jingdezhen. Le site d’intérêt culturel des théiers anciens du Mont Jingmai à Pu’er a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO. Nous avons mis en place un système de services publics de plus haut niveau destinés à améliorer la santé physique de la population, promu la construction de parcs sportifs et leur gestion, et amélioré les installations de sport de plein air et les services connexes. Les Jeux asiatiques et para-asiatiques de Hangzhou, ainsi que les Jeux universitaires de Chengdu, ont été organisés avec succès. Nous avons promu la mise en place d’installations de points multiservices dans les quartiers d’habitation urbains, favorisé l’amélioration et l’élargissement de la couverture des services à domicile, soutenu la reconversion des agences de services à domicile pour qu’elles engagent leur personnel sur une base contractuelle normale, et facilité l’entrée des prestataires de services dans les quartiers d’habitation.

Les objectifs de développement économique et social de l’année 2023 ont été réalisés de façon satisfaisante, y compris ceux en matière de croissance économique et de bien-être social. Le développement par l’innovation a donné des résultats substantiels ; les dépenses consacrées à la R-D ont augmenté ; la part occupée par la valeur ajoutée des secteurs clés de l’économie numérique s’est élevée continuellement. La transition verte et bas carbone a progressé ; la part des énergies non fossiles a augmenté dans l’ensemble des énergies consommées ; l’émission des principaux polluants a continué à baisser. Le bien-être de la population s’est continuellement amélioré ; plus d’emplois ont été créés dans les agglomérations urbaines que prévu ; la hausse des revenus des habitants a été supérieure à la croissance économique ; les services publics de base ont été renforcés. La sécurité alimentaire a été assurée ; la production de pétrole brut et de gaz naturel a continué à augmenter. Par contre, à cause de la baisse du taux de croissance de nos exportations, de la contraction des ventes et des investissements immobiliers et de la surcapacité de production dans certains secteurs, le redémarrage de la production n’a pas atteint les objectifs prévus dans certains domaines d’activité, et la production industrielle a accusé un certain écart par rapport aux objectifs prévus. La consommation d’énergie de l’industrie et des ménages a connu une augmentation rapide, ce qui fait que l’intensité énergétique et l’intensité carbone n’ont pas baissé autant que prévu.

Durant l’année écoulée, nous avons fait face à une situation internationale complexe et en perpétuel changement. Les conflits géopolitiques n’ont cessé de se multiplier ; les changements de la conjoncture extérieure ont produit des effets néfastes. À l’intérieur du pays, les contradictions cycliques et structurelles se sont enchevêtrées et additionnées ; beaucoup de régions ont été frappées par des inondations ou d’autres calamités naturelles. Notre travail économique a connu des difficultés et des défis rarement connus depuis de longues années. Face à une situation internationale extrêmement compliquée et devant les tâches ardues et lourdes en matière de réforme, de développement et de maintien de la stabilité, nous avons quand même obtenu des résultats considérables dans le domaine du développement économique et social au prix d’inlassables efforts. **Nous devons ces résultats à la planification et la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, à l’influence hautement scientifique et édifiante de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, au sens des responsabilités et à l’ardeur au travail des autorités locales et des départements gouvernementaux, et aux efforts conjugués du Parti et du peuple chinois multiethnique.** Durant tout ce processus, l’APN a conduit une supervision efficace, juste et conforme à la loi, et ses députés ont exercé leurs prérogatives légales tout en présentant un grand nombre de conseils et suggestions de grande valeur sur le développement économique et social du pays ; le Comité national du CCPPC a joué le rôle qui lui est dévolu en matière de consultation politique, de contrôle démocratique, de participation et de délibération dans les affaires publiques, et ses membres ont formulé diverses propositions, contribuant à l’application effective des décisions et des dispositions importantes du Comité central du Parti et du Conseil des affaires d’État.

De plus, il faut tout de même constater que la situation pleine de changements inédits évolue rapidement, que l’économie mondiale n’a pas pu retrouver son niveau d’avant la pandémie, que les échanges commerciaux et les investissements peinent à augmenter et que les sources de bouleversement et de risque se multiplient. L’environnement extérieur tend à devenir plus complexe, plus difficile et plus incertain. À cause de la COVID-19 qui a sévi pendant trois ans, la reprise de notre économie reste confrontée à bon nombre de difficultés, des contradictions profondes et de longue date se font sentir, et des difficultés nouvelles se succèdent, telles que la faiblesse de la demande effective, le pouvoir d’achat insuffisant et le manque d’envie de consommer de la population. Les investissements immobiliers subissent des pressions constantes ; la confiance des investisseurs privés a besoin d’être ranimée ; et les contraintes et frictions commerciales au niveau international risquent d’exercer une pression accrue sur la stabilisation de nos exportations. Les difficultés qu’affronte l’économie réelle restent nombreuses ; la capacité d’innovation a besoin d’être renforcée dans le secteur industriel ; les goulots d’étranglement subsistent de manière inquiétante dans le domaine des technologies clés et de base ; le problème des doublons et du surinvestissement se pose dans certains secteurs émergents ; dans certaines filières, des PME et des autoentrepreneurs rencontrent encore des difficultés de production et de fonctionnement. Les pressions en matière de prévention et de résorption des risques s’accentuent dans certains secteurs ; certaines régions sont encore exposées à des risques sérieux liés à la dette et aux activités financières ; le secteur immobilier a besoin d’un certain temps pour construire un nouveau mode de développement. Il existe toujours des carences dans la garantie du bien-être social ; une forte pression pèse sur la stabilisation de l’emploi ; les difficultés qui se posent à certaines catégories de demandeurs d’emploi et celles qu’éprouvent certaines entreprises pour recruter des candidats qualifiés se croisent ; l’augmentation des revenus des habitants reste malaisée ; le niveau d’homogénéisation des services publics de base n’est pas satisfaisant. La sécurité au travail et la lutte contre les catastrophes laissent à désirer, et la prévention des accidents graves reste un réel problème dans certaines localités qui n’ont pas de moyens suffisants.

Nous devons, en prenant au sérieux les difficultés qui se posent, renforcer notre confiance en nous-mêmes. Du point de vue des opportunités de développement, la recherche de la paix et la promotion du développement répondent au désir commun de tous les peuples du monde, la mondialisation économique constitue une tendance irrésistible de notre temps, une nouvelle révolution industrielle et technologique est en train de restructurer l’économie mondiale, et de nouvelles opportunités pourraient se présenter durant les changements de conjonctures politico-économiques dans le monde. Depuis les dix dernières années, la mise en œuvre conjointe de l’ICR a remporté des succès étonnants, et de plus en plus de pays y participent ; notre pays a fait progresser les négociations sur des accords de libre-échange, participé activement à la réforme de l’OMC, et profité de la restructuration industrielle mondiale pour saisir les opportunités permettant de promouvoir sur une plus large échelle la coopération en matière de commerce et d’investissement avec l’extérieur. Par ailleurs, la Chine a pour atouts son régime, un immense marché approvisionné par un système industriel complet, et une main-d’œuvre abondante et de bonne qualité. Sa capacité d’innovation continue d’augmenter ; ses nouvelles industries, ses nouveaux modèles économiques et ses nouveaux moteurs se développent rapidement ; l’approfondissement intégral de la réforme donne un nouvel élan à la croissance ; et les marges de manœuvre du contrôle macroéconomique restent encore grandes. Ainsi, le développement de notre pays fait face à plus de facteurs favorables que défavorables : notre économie est dotée d’un énorme potentiel, d’une grande résilience et d’une marge de manœuvre immense ; les facteurs de production nécessaires au développement de qualité sont toujours présents ; et enfin, la tendance positive à la reprise économique et au développement à long terme de notre pays devrait se confirmer.

Le plus important est que nous bénéficions de la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, que nous avançons à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère et que nous pouvons profiter de la supériorité politique du système socialiste capable de mobiliser toutes les ressources pour réaliser des projets gigantesques. Tout le pays, animé d’un esprit d’entreprise plus vigoureux, s’applique de manière plus consciente, ferme et créative à mettre en œuvre la pensée de Xi Jinping sur l’économie et les décisions et dispositions prises par le Comité central. Tout cela fournit une garantie solide au développement de qualité de notre pays. Pourvu que nous mettions vigoureusement en œuvre les décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti et le Conseil des affaires d’État, que nous sachions rechercher les avantages tout en évitant les inconvénients et transformer les crises en opportunités face aux changements de la conjoncture extérieure, que nous appréhendions bien les contradictions principales et leurs aspects principaux et que nous sachions saisir les alternatives et les enjeux multiples dans la perspective du développement, nous pourrons certainement créer un environnement extérieur favorable à notre développement, occuper une position avantageuse dans la concurrence internationale acharnée, et être capables de faire progresser l’économie chinoise plus solidement et plus loin.

**II. LES EXIGENCES GÉNÉRALES, LES OBJECTIFS PRINCIPAUX ET LES ORIENTATIONS POLITIQUES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POUR 2024**

L’année 2024 marque le 75e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine et c’est aussi une année cruciale pour la réalisation des objectifs et des missions définis dans le XIVe Plan quinquennal. Notre travail sur le développement économique et social revêt donc une importance majeure.

**I) Exigences générales**

**Nous devons, sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping et à la lumière de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, appliquer intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et du 2e plénum du Comité central issu de ce congrès. Nous devons, en respectant les dispositions prises lors de la Conférence centrale sur le travail économique et en poursuivant le principe général dit « aller de l’avant à pas assurés », appliquer de façon intégrale, précise et globale la nouvelle vision de développement ; accélérer la mise en place d’un nouveau modèle de développement ; promouvoir vigoureusement un développement de qualité ; approfondir sur tous les plans la politique de réforme et d’ouverture ; veiller à un niveau plus élevé d’autonomie et de progrès des sciences et technologies ; renforcer le contrôle macroéconomique. Nous devons coordonner l’accroissement de la demande intérieure avec l’approfondissement de la réforme structurelle du côté de l’offre, la nouvelle urbanisation avec le redressement global des campagnes, et le développement de qualité avec la sûreté de haut niveau. Nous devons accroître réellement le dynamisme de notre économie, prévenir les risques et améliorer les anticipations ; renforcer et consolider la reprise de l’économie chinoise, tout en continuant de réaliser à la fois un progrès qualitatif tangible et une croissance quantitative raisonnable ; améliorer le bien-être de la population, maintenir la stabilité de la société et promouvoir intégralement la montée en puissance du pays et le grand renouveau national grâce à la modernisation chinoise.**

**II) Objectifs principaux**

En tenant compte des opportunités de développement et des conditions favorables, de la complexité et de l’incertitude de la conjoncture intérieure et extérieure, de la nécessité d’une bonne articulation entre le développement actuel et les objectifs du XIVe Plan quinquennal, ainsi que de nos besoins et capacités sur la base d’un équilibre général, nous avons formulé pour l’année 2024 les principaux objectifs prévisionnels suivants :

**— Connaître une croissance avoisinant 5 %.** Cet objectif est fondé sur les éléments suivants : **du point de vue des besoins,** la Chine, qui est encore un pays en voie de développement, se trouve actuellement dans la période cruciale de l’édification intégrale d’un État socialiste moderne. Pour faire face aux changements du monde extérieur et aux défis que cela pose, résoudre les différents problèmes surgis dans notre développement, réajuster et optimiser notre structure économique, stabiliser et accroître l’emploi, augmenter les revenus des ménages, éliminer les risques dans les domaines clés, ainsi que renforcer notre confiance dans le développement, il est absolument indispensable d’assurer une croissance économique adéquate. **Du point de vue de l’articulation des objectifs,** la croissance prévue, qui tient compte à la fois des besoins présents et à long terme, s’accorde avec les objectifs du XIVe Plan quinquennal et de la réalisation pour l’essentiel de la modernisation socialiste d’ici 2035, et sera favorable à l’optimisation de la structure économique et à la restructuration industrielle. **Du point de vue des conditions favorables,** cet objectif correspond pour l’essentiel au potentiel de croissance de notre économie, et nous disposons à la fois des ressources nécessaires pour l’atteindre et des marges suffisantes pour procéder au contrôle macroéconomique. Pourtant, du fait que nous sommes encore confrontés à de nombreuses difficultés et à divers défis pour redresser durablement notre économie, l’atteinte de cet objectif ne sera pas chose facile et exigera les efforts de tous.

**— Créer plus de 12 millions d’emplois et maintenir à environ 5,5 % le taux de chômage au sens du recensement de la population dans les agglomérations urbaines.** Concernant la création d’emplois : compte tenu du nombre important de nouveaux arrivants sur le marché du travail en 2024 et du réajustement structurel de l’emploi (dont la reconversion de la main-d’œuvre rurale) qui appelle aussi la création de nouveaux postes, nous avons modifié l’objectif de 2023 de « créer environ 12 millions d’emplois » en « créer plus de 12 millions d’emplois » pour 2024. Cela répond à l’exigence de stabiliser l’emploi, de réajuster la structure et de renforcer la confiance, et reflète notre détermination à redoubler d’efforts pour accomplir notre tâche le mieux possible. Le taux de chômage a été fixé en tenant compte des considérations suivantes : les problèmes qui se posent à notre économie en 2024 vont s’intensifier et la pression restera grande sur l’emploi des groupes prioritaires. L’objectif d’environ 5,5 % que nous nous sommes fixé reflète la priorité que nous accordons à l’emploi dans nos orientations politiques.

**— Maintenir à approximativement 3 % l’augmentation de l’indice des prix à la consommation des ménages.** Cette prévision est fondée sur les éléments suivants : compte tenu des effets de report des fluctuations des prix en 2023 et de l’existence de nouveaux facteurs susceptibles d’entraîner une hausse des prix en 2024, on prévoit que l’indice des prix à la consommation des ménages connaîtra une hausse modérée. La conformité de l’objectif de cette année avec celui de l’année passée est en accord avec la tendance à la hausse des prix, et peut nous donner une certaine marge de manœuvre pour intensifier le contrôle macroéconomique et approfondir la réforme des prix.

**— Veiller à ce que le revenu disponible par habitant augmente au même rythme que la croissance économique.** Cet objectif, plus exigeant que celui de l’année passée – qui était que le revenu disponible par habitant augmente presque au même rythme que la croissance économique – reflète une de nos orientations politiques : augmenter les revenus des ménages. Tant que notre économie poursuivra sa reprise et que nos politiques visant à faire entrer plus de gens dans la catégorie des personnes à revenu moyen et à augmenter les revenus des personnes à faible revenu continueront à produire des effets notables, nous disposerons des conditions favorables pour réaliser cet objectif, même si de grands efforts resteront nécessaires. Nous espérons pouvoir obtenir des résultats meilleurs que prévu dans la pratique.

**— Assurer un équilibre global de la balance des paiements internationaux.** Cet objectif est fondé sur les éléments suivants : du fait que la croissance de l’économie mondiale reste atone, que les perturbations causées par des risques géopolitiques s’accentuent, et que le protectionnisme regagne du terrain, nous sommes confrontés à de nouveaux défis pour stabiliser le commerce extérieur et les investissements étrangers. En même temps, notre pays a continué à élargir son ouverture de haut niveau ; les avantages des chaînes industrielles complètes et de l’immense marché de la Chine sont davantage visibles ; les coopérations bilatérales et multilatérales sur le plan économique et commercial établies avec les pays participants à l’initiative « Ceinture et Route », les pays membres de l’accord du Partenariat régional économique global, les partenaires des accords de libre-échange, etc., ne cessent de se renforcer ; de nouvelles activités telles que le cybercommerce transfrontalier se développent à un rythme plus rapide ; et de multiples efforts ont été faits dans les domaines importants pour mieux attirer et utiliser les capitaux étrangers. Tout cela représente autant de facteurs favorables nous permettant de stabiliser le commerce extérieur et les investissements étrangers.

**— Stabiliser la production de céréales à plus de 650 millions de tonnes.** Cet objectif est fondé sur la nécessité d’assurer la stabilité de la production céréalière, afin de consolider la base de la sécurité alimentaire. En fait, grâce à l’amélioration continue du rendement unitaire sur les grandes exploitations de céréales et d’autres cultures principales, à l’aménagement accéléré de champs répondant à des critères élevés, au renforcement de nos capacités de lutte contre les calamités naturelles dans l’agriculture, et à nos efforts inlassables pour réduire les pertes et le gaspillage de céréales, nous sommes tout à fait en mesure de maintenir notre capacité générale de production céréalière à un niveau stable, voire supérieur.

**— Réduire d’environ 2,5 % la consommation d’énergie par unité de PIB et travailler constamment à améliorer l’environnement.** Cet objectif repose sur les prévisions suivantes : notre économie poursuivra sa reprise et ira de mieux en mieux en 2024, le développement du secteur des services reviendra à la normale, et la consommation d’énergie par unité de PIB connaîtra probablement une baisse plus importante. Cependant, les besoins énergétiques de l’industrie et des ménages continueront à s’accroître, entraînant une hausse de la consommation énergétique totale. Tenant compte à la fois des besoins énergétiques liés au développement économique, du remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables et de l’exigence de la transition écologique, nous nous sommes fixé l’objectif de réduire de 2,5 % la consommation d’énergie par unité de PIB pour 2024.

**III) Principales orientations politiques macroéconomiques**

Nous devons promouvoir le progrès grâce à la stabilité et la stabilité grâce au progrès, et « ne détruire l’ancien que lorsque le nouveau est prêt ». La stabilité étant une condition fondamentale et impérative, il nous incombe de prendre davantage de mesures permettant de stabiliser les anticipations, la croissance économique et l’emploi. Il nous faut faire preuve de prudence avant d’adopter des politiques restrictives, et continuer de réviser et de supprimer les politiques et réglementations incompatibles avec un développement de qualité. Le progrès étant le but et la force motrice de notre développement, nous devons avancer avec détermination, favoriser activement le changement et remplacer résolument l’ancien par le nouveau au moment opportun. Nous devrons surtout agir activement en faveur de la transformation du mode de développement, de la restructuration économique, et de l’amélioration de la qualité et de la rentabilité du développement, afin de renforcer sans cesse la base de la croissance régulière et sa tendance à la hausse. Nous intensifierons la régulation anticyclique et intercyclique de nos politiques macroéconomiques, poursuivrons notre politique budgétaire de relance et notre politique monétaire prudente, renforcerons la concordance de nos politiques en matière de finances publiques, de monnaie, d’emploi, d’industries, de régions, de sciences et technologies et d’environnement, et veillerons à renouveler davantage nos instruments politiques afin de créer une puissante synergie favorable au développement de qualité.

**Nous renforcerons de manière appropriée notre politique budgétaire de relance tout en veillant à augmenter sa pertinence et son efficacité.** Nous tirerons le meilleur parti possible des marges de manœuvre de nos politiques budgétaires afin d’améliorer la rentabilité des fonds et l’effet des politiques. Il faudra veiller à mieux cibler l’octroi de fonds budgétaires et optimiser la structure des dépenses, afin d’assurer le financement des projets stratégiques de l’État et du bien-être social de base. Nous prévoyons un taux de déficit de 3 % en 2024, niveau équivalent à celui prévu au début de l’exercice précédent ; le déficit devrait être de 4 060 milliards de yuans, soit 180 milliards de plus que le chiffre prévu. Ces 180 milliards yuans seront intégralement mis à la disposition des instances centrales. De nouvelles obligations spéciales à hauteur de 3 900 milliards de yuans seront émises par les instances locales, soit une augmentation de 100 milliards de yuans par rapport à 2023. Ces 100 milliards de yuans iront en priorité aux régions où les projets sont bien planifiés et où la rentabilité de l’investissement est élevée. Il faudra optimiser le champ d’utilisation des fonds collectés à travers l’émission de ces obligations et mieux répartir ces fonds ; les domaines pouvant bénéficier de ces fonds seront étendus ; la liste des secteurs où ces fonds pourront être utilisés comme capitaux propres de projet sera allongée de façon appropriée. Tout cela a pour objectif de renforcer le rôle de levier de ces obligations. Pour assurer de manière systémique le financement de projets importants lancés dans le cadre de la transformation de la Chine en une grande puissance et dans le cadre du renouveau national, nous envisageons d’émettre, à compter de 2024 et durant plusieurs années consécutives, des emprunts d’État spéciaux à très long terme. Ceux-ci seront consacrés à l’application des stratégies importantes de l’État et au renforcement de la sécurité dans les domaines clés. La somme des emprunts prévue pour cette année est de 1 000 milliards de yuans. Il faudra bien appliquer les politiques de réduction structurelle d’impôts et de frais divers, et soutenir en priorité l’innovation technologique et l’industrie manufacturière. Nous devons définir de manière appropriée l’ampleur des paiements de transfert octroyés par l’échelon central aux instances locales, mieux les structurer et renforcer le contrôle sur leur emploi. La discipline financière sera plus stricte. Les « trois garanties » aux échelons de base seront bien assurées. L’austérité budgétaire devra devenir la règle pour les organismes du Parti et du gouvernement.

**La politique monétaire prudente devra faire preuve de souplesse, de mesure, de précision et d’efficacité.** Afin de mieux servir le développement de l’économie réelle, il faut fournir une quantité suffisante de liquidités, et veiller à ce que la masse monétaire M2 et l’agrégat de financement correspondent aux objectifs prévus en matière de croissance économique et de niveau des prix. Nous promouvrons une augmentation raisonnable du volume du crédit monétaire et chercherons à satisfaire les demandes de crédits effectifs de l’économie réelle en vertu des règles du marché et de la loi. Nous ferons mieux jouer aux instruments de politique monétaire leur double rôle en matière de réajustement d’agrégat et de structure pour réactiver les fonds existants et améliorer l’efficacité de leur utilisation, et encouragerons les établissements financiers à accroître leur soutien aux stratégies majeures, aux secteurs clés et aux maillons faibles. Nous continuerons à améliorer le système de formation des taux d’intérêt suivant les règles du marché et le mécanisme de transmission qui l’accompagne, afin de stabiliser, voire de faire baisser les coûts de financement généraux. Nous développerons énergiquement la techno-finance, la finance verte, la finance inclusive, la finance numérique, et la finance à destination des seniors. Les mécanismes de transmission de la politique monétaire devront fonctionner correctement et les fonds devront être utilisés de manière plus efficace pour éviter qu’ils dorment ou qu’ils soient investis hors de l’économie réelle. La stabilité interne du marché des capitaux sera renforcée. Le taux de change du yuan (RMB) sera maintenu à un niveau globalement équilibré et raisonnable.

**La cohérence des politiques macroéconomiques sera renforcée.** Nous soumettrons les politiques économiques et non économiques à une évaluation de conformité avec nos orientations macroéconomiques, tout en imposant des exigences strictes, en encadrant clairement leur champ d’application et en améliorant la procédure en la matière. Il faudra en même temps veiller à la cohérence des politiques afin qu’elles aillent dans le même sens et produisent une synergie forte. Pour élaborer de nouvelles politiques, il faudra prêter une oreille attentive aux acteurs du marché et savoir choisir le moment opportun pour les lancer. Il faudra préparer ces politiques suffisamment à l’avance en les accompagnant de mesures suffisantes en réserve, sans oublier d’accorder aux entités du marché un certain temps de réajustement et d’adaptation. Nous devrons renforcer les études prospectives sur les politiques à venir pour avoir en toutes circonstances des outils à notre disposition. Nous améliorerons le mécanisme de coordination des politiques macroéconomiques, afin de renforcer la capacité prévisionnelle, le ciblage et la synergie de nos contrôles macroéconomiques. Les programmes de développement nationaux devront mieux jouer leur rôle d’orientation stratégique et une loi en la matière sera mise en chantier au plus vite. Un effort plus énergique sera fait pour impulser l’exécution de la deuxième moitié du XIVe Plan quinquennal, et des études prospectives seront entamées sur les pistes de développement économique et social durant la période du XVe Plan quinquennal.

**La sensibilisation au sujet de l’économie et l’orientation de l’opinion publique seront renforcées.** Il faudra gérer au mieux les anticipations, suivre de très près l’évolution de l’économie, chercher à comprendre les souhaits des acteurs du marché, répondre promptement aux attentes de la population, expliquer de manière précise et compréhensible la situation économique et les politiques, bien orienter les débats sur les problèmes d’actualité, et faire connaître au reste du monde la situation réelle de l’économie chinoise. Il conviendra de créer un environnement réglementaire stable, transparent et prévisible, afin de soutenir efficacement la reprise et la croissance de notre économie.

**III. PRINCIPALES TÂCHES À ACCOMPLIR POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2024**

En 2024, il faudra travailler sérieusement dans l’esprit de la Conférence centrale sur le travail économique et mettre en œuvre les dispositions adoptées lors des sessions annuelles de l’APN et de la CCPPC. Nous devrons plus précisément mettre l’accent sur les dix tâches suivantes :

**I) Soutenir l’industrie moderne grâce à l’innovation technologique et accélérer la formation de forces productives de qualité nouvelle.** Il faut élever de manière globale notre niveau d’autonomie en matière de sciences et technologies, parfaire le système fondamental de soutien à l’innovation dans tous les domaines, promouvoir énergiquement une industrialisation de type nouveau, réaliser plus rapidement des percées dans le domaine des technologies clés et de base, renforcer la coordination entre les chaînes industrielles et celles de l’innovation, soutenir l’innovation industrielle impulsée par l’innovation technologique, ainsi que faire émerger et développer de nouveaux moteurs de développement et de nouveaux atouts, afin d’augmenter continuellement la productivité globale des facteurs.

**Premièrement, améliorer notre capacité d’innovation scientifique et technologique.** Il est nécessaire de renforcer la répartition prospective, stratégique et systématique de la recherche fondamentale et d’accorder un soutien régulier et à long terme à un certain nombre de centres d’innovation, d’équipes compétitives et de domaines prioritaires, tout en renforçant notre capacité d’innovation primaire. Il faut, en concentrant sur les besoins du développement industriel, planifier et entreprendre une série de mégaprojets nationaux et mettre en commun les forces scientifiques et technologiques d’intérêt stratégique du pays ainsi que les ressources sociales en matière d’innovation pour réaliser des percées, tout en mettant en œuvre le programme visant à réaliser des progrès dans les disciplines de base et en renforçant la recherche en matière de technologies de rupture, la recherche d’avant-garde, de même que la recherche fondamentale appliquée. Nous parachèverons le mécanisme de gestion des laboratoires nationaux. Il convient d’amplifier les effets de rayonnement et d’entraînement des centres internationaux d’innovation scientifique et technologique, en renforçant la construction de ce genre de centres et de pôles de talents de haut niveau à Beijing, Shanghai et dans la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, ainsi que d’optimiser la répartition des centres régionaux d’innovation scientifique et technologique et de favoriser leur développement. Il est nécessaire de mettre en place de manière coordonnée des installations et plateformes en faveur de l’innovation et de créer de hauts lieux d’innovations technologiques qui joueront un rôle de locomotive pour l’innovation industrielle. Il faut construire des plateformes de recherche nationales en matière d’énergies propres, de stockage d’énergies, d’agriculture et de recherche sur les hauts plateaux dans les régions disposant d’atouts en la matière. Le développement de haute qualité des zones modèles d’innovation autonome et des zones de développement des hautes et nouvelles technologies au niveau national devra être renforcé. Il faut accélérer la mise en place et l’amélioration des systèmes d’innovation axés sur les besoins industriels et créer des conglomérats d’innovation qui s’appuient sur les interactions efficaces entre la production, l’enseignement, la recherche et l’application et une coopération étroite entre l’amont et l’aval. Il faut explorer de nouveaux mécanismes permettant d’accélérer les essais pilotes de produits innovants et accroître la conversion et l’industrialisation des acquis scientifiques et technologiques. Il est nécessaire de renforcer la R-D et l’application des technologies qui favorisent l’amélioration des conditions de vie de la population notamment en matière de santé et de services aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Nous renforcerons le rôle primordial des entreprises en matière d’innovation, les encouragerons à participer aux mégaprojets nationaux de recherche et les inciterons à augmenter leurs investissements en R-D, notamment dans la recherche fondamentale. La réforme des instituts de recherche sera approfondie. Les instituts de recherche nationaux, les établissements d’enseignement supérieur et les plateformes d’innovation seront encouragés à ouvrir l’accès à leurs ressources scientifiques et techniques et à faciliter le partage de celles-ci. Il est essentiel de faire mieux fonctionner le système d’appel d’offres pour la sélection des meilleurs candidats. Il importe de mieux coordonner et réglementer l’utilisation des fonds d’investissement gouvernementaux et de mobiliser davantage de ressources sociales pour les mettre au service de l’innovation scientifique et technologique. Il est nécessaire de renforcer la coordination entre les politiques en matière de sciences et technologies, de promouvoir le développement intégré de l’éducation, des sciences et technologies et des talents, et de favoriser les échanges internationaux de talents. Le niveau de création, d’utilisation, de protection et de gestion des droits de propriété intellectuelle ainsi que les services en la matière seront améliorés. Une action spéciale relative à l’utilisation et l’exploitation des brevets sera lancée. Des efforts seront déployés pour généraliser les connaissances scientifiques et élever le niveau de formation de notre population dans ce domaine.

**Deuxièmement, accélérer la reconversion, l’optimisation et la montée en gamme des industries traditionnelles.** Il est nécessaire d’améliorer la répartition des conglomérats manufacturiers avancés de niveau national. Des zones pilotes de l’industrialisation de type nouveau de niveau national seront créées. Un plan d’action visant à améliorer la qualité, réduire les coûts et augmenter la production des industries manufacturières prioritaires sera élaboré et exécuté. Toujours dans cette filière, une action visant à améliorer la compétitivité de base et un projet de refonte technique et de mise à niveau seront lancés, les techniques de base seront renforcées, les procédés techniques avancés seront généralisés, et les économies d’énergie, la réduction des émissions de CO2 et l’utilisation de technologies intelligentes seront promues dans les domaines clés. Tout cela permettra de faire de notre industrie manufacturière une industrie haut de gamme, intelligente et verte. Une action visant à encourager notre industrie manufacturière à élargir la gamme de ses produits, à en améliorer la qualité et à créer ses propres marques sera lancée, afin qu’il y ait davantage de marques « Fabriqué en Chine » influentes sur la scène internationale. Nous mènerons des mégaprojets de essais pilotes et construirons des centres régionaux en la matière. Les mécanismes permanents d’élimination des surcapacités de production seront parachevés selon les règles du marché et en vertu de la loi, alors que les capacités de production obsolètes seront éliminées conformément à la loi et aux règlements en vigueur.

**Troisièmement, promouvoir activement le développement des industries émergentes et du futur.** Un projet d’innovation industrielle sera lancé. Le projet visant à développer des conglomérats nationaux d’industries émergentes présentant un intérêt stratégique sera poursuivi. La construction de zones centrales de conglomérats industriels et de complexes de services publics sera renforcée, tandis que la coordination entre les conglomérats industriels de l’Est, du Centre et de l’Ouest sera intensifiée. Nous encouragerons les entreprises de véhicules à énergies nouvelles à gagner en performance et en puissance, et consoliderons et accroîtrons les avantages de l’industrie des véhicules à énergies nouvelles, du secteur de l’informatique et des télécommunications, etc. Il faut créer de nouveaux moteurs de croissance dans les domaines de la biofabrication, de l’aérospatiale à vocation commerciale, des nouveaux matériaux, de l’économie de basse altitude, et accélérer le lancement des produits innovants importants ainsi que leur utilisation exemplaire. Il est essentiel de soutenir le développement des médicaments innovants tout au long de la chaîne industrielle, d’accélérer la mise au point et la fabrication des appareils médicaux haut de gamme ainsi que leur utilisation exemplaire, de promouvoir l’application à grande échelle du système de navigation par satellite *Beidou* ainsi que le développement et l’application de l’Internet par satellite, et d’accélérer la construction de sites de lancement spatial à des fins commerciales. Il importe d’élaborer un plan d’action pour le développement innovant de nouveaux matériaux, et d’accélérer la production de matériaux haut de gamme à base d’éléments de terres rares, notamment celle des métaux rares de pureté très élevée, des aimants permanents et des poudres de polissage de haute qualité. Il faut mener des expériences pilotes relatives à l’économie de basse altitude tout en perfectionnant le système de développement et en étendant leurs domaines d’application. Un programme de développement des industries du futur sera élaboré, accompagné de politiques de soutien. Nous explorerons de nouvelles pistes dans des domaines tels que les technologies quantiques et les sciences de la vie, lancerons l’action « Intelligence artificielle + », doterons méthodiquement les secteurs prioritaires de nouvelles énergies et donnerons rapidement un nouvel aspect à l’écosystème industriel. Nous accélérerons le développement innovant de l’hydrogène-énergie et d’autres filières énergétiques du futur et continuerons à mener la R-D dans la fusion nucléaire et d’autres technologies d’avant-garde. Nous optimiserons le rôle des fonds d’investissement industriel et élaborerons des politiques concrètes en faveur du développement du capital-risque.

**Quatrièmement, promouvoir l’intégration approfondie entre les technologies numériques et l’économie réelle.** Nous veillerons à l’exploitation et à l’utilisation rationnelles des données, accélérerons le perfectionnement des systèmes et règles concernant le droit de propriété, la circulation et la transaction des données, ainsi que la répartition des bénéfices et la gestion de la sécurité dans ce domaine, et élaborerons des politiques et mesures en faveur du développement de haute qualité de l’économie numérique. Nous anticiperons rationnellement la mise en œuvre de projets d’infrastructures numériques, veillerons à améliorer de manière plus efficace et globale la puissance de traitement des données de l’Est par l’Ouest, et optimiserons la répartition et la structure d’offre des centres de données. Nous accélérerons la mise en place d’un système national d’intégration de la puissance de calcul, aménagerons un bon écosystème industriel, accroîtrons et diversifierons l’offre générale dans ce domaine et utiliserons mieux la puissance de calcul dans les régions de l’Ouest. Le plan d’action « données X » sera mis en œuvre. Il est nécessaire de coordonner l’industrialisation du numérique et la numérisation de l’industrie, d’organiser la mise en œuvre de projets de reconversion numérique, de continuer à appliquer le plan d’action en faveur de la reconversion numérique de l’industrie manufacturière, et de créer des conglomérats industriels numériques compétitifs sur le plan international. Nous entamerons une enquête sur les ressources des données nationales et orienterons au mieux l’utilisation des données dans de divers scénarios. Il faut poursuivre la réforme des mécanismes de gestion et d’exploitation des données publiques, accélérer le lancement d’expériences pilotes sur l’exploitation autorisée des celles-ci ainsi que la démonstration de leur application exemplaire. Concernant les données des entreprises, nous allons établir un mécanisme permettant d’assurer un accès équitable aux différentes entreprises et le droit de les utiliser de façon rationnelle. Nous poursuivrons la réforme en faveur de la répartition des données selon les règles du marché, continuerons à mener des expériences pilotes sur la circulation transfrontalière des données, et participerons activement à l’élaboration des règles internationales en matière de gouvernance numérique.

**Cinquièmement, promouvoir le développement rapide des services modernes.** Nous promouvrons un développement numérisé, intégré, internationalisé, vert et de qualité des services, lancerons une action visant à stimuler le développement intégré des services, et veillerons à ce que les services aux entreprises soient plus spécialisés et visent le sommet de la chaîne de valeur et que les services aux particuliers tendent vers un développement diversifié et de haute qualité. Nous élaborerons un plan d’action pour réduire efficacement les coûts de la logistique dans toute la société et œuvrerons à construire un réseau de distribution moderne efficient, sûr et couvrant le monde entier. Nous lancerons la transformation d’un troisième ensemble de villes en plaques tournantes du transport multimodal de marchandises capables de compléter et de renforcer les chaînes industrielles et d’approvisionnement, et promouvrons l’utilisation de connaissements et de conteneurs uniques dans le transport intermodal. Il est fondamental de favoriser l’ouverture de haut niveau du secteur des services et d’élever le niveau de l’ouverture du commerce transfrontalier des services.

**Sixièmement, accélérer la mise en place d’un système d’infrastructures modernes.** Nous optimiserons la répartition, la structure, les fonctions et le système d’intégration des infrastructures, renforcerons la connectivité et le remaillage des réseaux ainsi que le développement des chaînes industrielles et d’approvisionnement, perfectionnerons l’ossature du réseau national d’infrastructures et promouvrons l’interconnexion efficace et la coordination entre les infrastructures afin que l’efficience générale et le rendement global de notre système d’infrastructures soient meilleurs. La construction d’un réseau national de transports multimodaux et multidimensionnels sera accélérée. Des mégaprojets tels que le chemin de fer Sichuan-Xizang et le nouveau système de communications terre-mer de l’Ouest seront poursuivis conformément à des critères élevés. Nous accélérerons la construction des artères de lignes ferroviaires à grande vitesse et de chemins de fer dans les régions du Centre et de l’Ouest, renforcerons la construction de voies ferrées destinées au transport de marchandises et de lignes spéciales dans les ports clés, et ferons progresser les projets de transport sur rail urbain et suburbain de manière ordonnée et conformément à la réglementation. Les goulots d’étranglement et les tronçons dont les travaux sont jusqu’ici laissés en suspens sur les routes nationales et les autoroutes le long des frontières, du littoral et des fleuves seront progressivement éliminés ou achevés dans les délais prévus. Nous accélérerons les travaux préliminaires relatifs au projet d’aménagement de la nouvelle voie fluviale sur le site du complexe hydroélectrique des Trois Gorges et mettrons en place des réseaux de navigation fluviale de haut niveau reliant les fleuves et leurs principaux affluents. Nous perfectionnerons la répartition des aéroports de transport et d’aviation générale, accélérerons les travaux préliminaires du corridor maritime Shanghai-Ningbo et promouvrons intégralement la consolidation du réseau national de l’eau. Nous accélérerons le développement d’infrastructures de type nouveau. Nous coordonnerons la construction de câbles terrestres et sous-marins, renforcerons de manière systématique la mise en place à grande échelle des réseaux 5G et des réseaux de fibres optiques gigabit et promouvrons l’application massive de la 5G.

**II) S’efforcer d’accroître la demande intérieure, et faire pleinement jouer à la consommation son rôle fondamental et à l’investissement son rôle essentiel.** Nous devrons combiner étroitement l’application de la stratégie visant à élargir la demande intérieure et l’approfondissement de la réforme structurelle du côté de l’offre, mieux coordonner la consommation et l’investissement, stimuler la consommation potentielle et augmenter l’investissement rentable, afin de réaliser un cercle vertueux où la consommation et l’investissement se renforcent mutuellement.

**Premièrement, promouvoir une croissance régulière de la consommation.** Il conviendra de rendre confiance aux consommateurs, d’améliorer leur pouvoir d’achat et d’accroître leur désir de consommer. Il faudra stabiliser la consommation de biens importants comme l’automobile et les meubles et appareils électroménagers, réajuster les mesures de restriction sur les achats d’automobiles en fonction des réalités de chaque région, augmenter l’offre effective de places de stationnement, et construire davantage de bornes de recharge de haute qualité. Nous encouragerons la vente à prix réduit d’automobiles, d’appareils électroménagers et d’autres produits de consommation durables en échange des articles usagés. Nous contribuerons à l’amélioration qualitative et quantitative de la consommation des services, au développement de haute qualité des services de restauration et soutiendrons l’élargissement de la consommation des services à domicile. Il conviendra de développer vigoureusement la consommation numérique, la consommation verte et la consommation en matière de santé, de développer les nouvelles formes de consommation, et de promouvoir activement la croissance de nouveaux pôles de consommation tels que l’électroménager intelligent, les loisirs, le tourisme, les activités sportives, ainsi que le « fabriqué en Chine » dernier cri. Il faudra également développer les sports d’hiver et le tourisme hivernal et favoriser la reprise du tourisme international en Chine. Nous poursuivrons nos efforts pour transformer certaines villes en centres internationaux de consommation et soutiendrons les efforts de Hainan pour devenir un centre international de tourisme et de consommation. Nous créerons aussi des centres régionaux de consommation ainsi que des centres de consommation axés sur les atouts locaux et développerons des quartiers commerciaux intelligents. La reconversion et la montée en gamme des lieux de consommation comme les marchés forains et les marchés de produits agricoles au niveau de district seront encouragées. Il est nécessaire de renforcer la protection des droits et des intérêts des consommateurs et d’intensifier le contrôle de la sûreté et de la qualité des produits. Nous encouragerons le développement innovant des marques classiques chinoises tout en veillant à préserver leurs caractéristiques originales. L’Année de relance de la consommation sera lancée et diverses activités dans le cadre de la Journée des marques chinoises de 2024 seront bien organisées.

**Deuxièmement, accroître activement l’investissement productif.** Nous devrons utiliser au mieux et de manière plus efficace les investissements gouvernementaux et leur faire pleinement jouer leur rôle d’entraînement et de levier, en explorant de nouveaux domaines à investir, en optimisant la structure des investissements et en améliorant leur efficacité. Le budget central prévoit 700 milliards de yuans d’investissements pour 2024, soit une hausse de 20 milliards de yuans par rapport à 2023. Nous promouvrons, selon des critères élevés, la mise en œuvre des projets bénéficiant du financement des emprunts d’État nouvellement émis, perfectionnerons les mécanismes d’investissement et de financement, et appliquerons le nouveau mécanisme de partenariat public-privé conformément aux règlements. Il faudra continuer à recommander des projets aux capitaux privés et encourager davantage d’acteurs privés à participer à des projets nationaux importants ou à des projets destinés à renforcer les maillons faibles de notre économie. Nous soutiendrons les mutations techniques et le renouvellement de toutes sortes d’équipements et installations de production et de services pour répondre à des normes plus élevées en matière de technologies, de consommation d’énergie et d’émissions. Nous favoriserons la mise en place d’une plateforme de services d’information intégrés en matière d’investissement et de financement, et renforcerons la coordination et la synergie entre les politiques d’investissement et de financement. Les opérations « Crédits faciles » seront poursuivies, tandis que les plateformes d’information sur le crédit financier au niveau local seront intégrées et gérées de manière unifiée. Un mécanisme permanent de recommandation de projets relatifs aux industries clés sera établi et perfectionné pour que davantage de ressources financières soient dirigées de manière ciblée vers les stratégies majeures, les domaines prioritaires et les maillons faibles. Nous renforcerons la gestion de A à Z des projets d’investissement et insisterons sur les principes dits « lancer des projets conformément à la planification », « allouer les fonds et les facteurs de production en fonction des projets », et « superviser l’utilisation des fonds », tout en consolidant la garantie des facteurs de production alloués aux projets. La mise en chantier des projets sera accélérée pour que ceux-ci donnent au plus tôt des résultats substantiels. Nous travaillerons à augmenter les investissements et à mieux utiliser les fonds disponibles afin de réaliser un cercle vertueux de l’investissement.

**III) Poursuivre fermement l’approfondissement de la réforme et instituer un système d’économie de marché socialiste de haut niveau.** En faisant jouer au marché un rôle déterminant dans l’allocation des ressources et au gouvernement le rôle optimal qui doit être le sien et en comptant sur la réforme pour résoudre les problèmes rencontrés dans notre marche en avant, nous planifierons et prendrons des mesures majeures visant à approfondir les réformes sur tous les plans et relèverons le grand défi des réformes menées dans les secteurs prioritaires et les maillons clés, afin de fournir une force motrice puissante à la promotion continue du développement de qualité et à la réalisation accélérée de la modernisation chinoise.

**Premièrement, continuer à consolider et développer sans relâche l’économie publique, tout en encourageant, soutenant et orientant avec détermination le développement de l’économie non publique.** Il conviendra de promouvoir le développement coordonné des toutes les entreprises quel que soit leur régime de propriété et de stimuler pleinement la force endogène et le dynamisme innovant des entités entrepreneuriales. Dans le cadre de l’amélioration de la gestion de l’économie publique, la réforme des entreprises publiques sera menée en profondeur afin de les rendre plus puissantes et performantes, de renforcer leurs fonctions fondamentales et d’augmenter leur compétitivité de base. Un plan d’action sera mis en œuvre pour encourager les entreprises publiques centrales à soutenir et promouvoir l’édification d’un marché unique au niveau national. En outre, de grands efforts seront consentis pour faire avancer la législation sur la promotion de l’économie privée ; mettre pleinement en valeur le système de réunions conjointes interministérielles en faveur du développement de l’économie privée ; résoudre les problèmes et revendications des entreprises privées ; protéger, en vertu de la loi, leurs droits de propriété ainsi que les droits des entrepreneurs privés ; résoudre les problèmes aigus en ce qui concerne leur accès au marché, l’acquisition de facteurs de production, l’application équitable de la loi et la protection de leurs droits ; et supprimer les règlements administratifs, les textes réglementaires et les documents politiques discriminatoires, afin d’éliminer les obstacles réglementaires empêchant la concurrence loyale entre les entreprises quels que soient les régimes de propriété ainsi que leur développement commun. Il faudra accroître la part des prêts octroyés aux entreprises privées et l’ampleur de leurs émissions de dettes. Nous mettrons à l’honneur l’esprit entrepreneurial et encouragerons les entrepreneurs à se consacrer au développement innovant. Une action d’amélioration des aptitudes professionnelles des employés des entreprises privées sera lancée. Les politiques fiscales préférentielles en faveur des PEMIC seront appliquées de manière concrète et précise, et le système de services publics pour les PME, les microentreprises et les autoentrepreneurs sera perfectionné. Nous favoriserons le développement de PME spécialisées, expertes, exclusives et novatrices et aiderons davantage les autoentrepreneurs selon leur secteur d’activité. Le mécanisme permanent de prévention et de règlement des arriérés de paiement dus aux entreprises sera perfectionné. Le système d’entreprise moderne à la chinoise sera amélioré.

**Deuxièmement, approfondir la réforme du système de marché.** Nous rédigerons des normes visant à orienter la mise en place d’un marché unique au niveau national, tout en continuant à améliorer les règles fondamentales qui s’y appliquent ; établirons un meilleur cadre réglementaire durable adapté à son fonctionnement ; lutterons résolument contre les monopoles et la concurrence déloyale ; réglementerons l’introduction des investissements. La nouvelle version de la liste négative pour l’accès au marché entrera en vigueur ; l’évaluation de l’efficacité du travail en la matière sera menée sur toute la ligne ; des mesures spéciales seront prises pour faciliter l’accès au marché ; des efforts efficaces seront déployés pour libéraliser le marché des véhicules aériens, terrestres et maritimes sans pilote. De même, nous perfectionnerons les normes d’accès au marché du secteur de l’énergie verte, ainsi que la réglementation de l’électricité verte et des certificats verts, et favoriserons la reconnaissance mutuelle de ces certificats sur le plan international. Des expériences pilotes relatives à la réforme générale en faveur de la répartition des facteurs de production selon les règles du marché seront menées en profondeur et ces facteurs seront répartis de façon innovante, afin que toutes sortes de facteurs avancés et de qualité s’acheminent rapidement vers le développement de forces productives de qualité nouvelle. Le système fondamental de crédit social sera perfectionné, une directive sur l’amélioration du système de crédit social à la chinoise sera émise, et les règlements sur le contrôle de la concurrence loyale entreront en vigueur. Nous promouvrons l’amendement de la loi sur l’appel et la soumission d’offres, afin de favoriser un développement sain et régulier du secteur. Nous ferons le même pour la loi sur les achats publics en vue de mieux réglementer les opérations dans ce domaine.

**Troisièmement, poursuivre en profondeur les réformes dans les secteurs prioritaires.** Nous ferons progresser les expériences en matière de réforme générale à Shenzhen et Xiamen ainsi que dans la nouvelle zone de Pudong à Shanghai, et tâcherons d’obtenir davantage de réalisations en matière d’innovation institutionnelle pouvant être reproduites sur une large échelle. Nous préparons le lancement d’une nouvelle série de réformes budgétaires et fiscales, mènerons des études pour perfectionner les systèmes fiscaux locaux, chercherons à créer un mécanisme d’incitation et de contrainte par le biais de paiements de transfert en faveur du développement de qualité. Nous promouvrons la mise en œuvre des réformes du système financier, parachèverons le système moderne d’entreprises financières à la chinoise et ferons progresser la réforme et le développement des établissements financiers. Une directive sur l’approfondissement de l’intégration et du partage des plateformes de transaction des ressources publiques sera élaborée. La réforme des prix des énergies sera accélérée : le mécanisme de tarification de l’électricité produite par les centrales au charbon en fonction de leurs puissances installées sera appliqué ; le mécanisme de fixation du prix de l’acheminement de pétrole raffiné par les oléoducs devra mieux fonctionner ; et la réforme des services publics et des prix dans les secteurs d’utilité publique comme l’eau, l’électricité, le gaz et le chauffage sera poursuivie de façon ordonnée. Le système de répartition selon les règles du marché des ressources et des facteurs de l’environnement sera amélioré. Des études seront menées pour mettre en place un mécanisme de fixation des prix des données publiques afin de promouvoir leurs circulation et utilisation réglementées et efficaces. Les mécanismes de supervision des secteurs de monopole naturel seront perfectionnés. Nous optimiserons la structure des transports en favorisant le remplacement du fret routier par le fret ferroviaire ou le transport fluvial, et approfondirons la réforme des réseaux intégrés de transport. Des études seront menées pour réviser les Règlements sur les routes à péages. Il importera d’approfondir la réforme de l’administration de la défense civile anti-aérienne, en changeant les types de travaux et d’installations de protection et en améliorant leur efficacité.

**Quatrièmement, améliorer considérablement l’environnement des affaires.** Nous mènerons à bien l’application des Règlements sur l’amélioration de l’environnement des affaires et tâcherons de créer un environnement stable, équitable, transparent et prévisible. Nous élaborerons une directive sur la création accélérée d’un environnement des affaires mieux réglementé et veillerons à en parfaire le système institutionnel fondamental, à renforcer les garanties juridiques en la matière, et à réglementer la supervision du gouvernement en vertu de la loi. Nous lancerons une action d’amélioration de l’environnement des affaires, élaborerons un plan d’action pour aménager un environnement des affaires de premier ordre dans les régions prioritaires telles que la zone Beijing-Tianjin-Hebei et le Nord-Est, et perfectionnerons les critères de l’environnement des affaires à la chinoise. Le Rapport sur l’environnement des affaires en Chine sera publié. Le mécanisme permanent de contrôle sur les charges des entreprises sera amélioré.

**IV) Développer le nouveau système d’économie ouverte d’un niveau plus élevé et renforcer les forces motrices et le dynamisme des circuits national et international.** Nous devrons, en nous référant à des règles économiques et commerciales internationales élevées,promouvoir énergiquement une ouverture de haut niveau dans les domaines clés, élargir méthodiquement notre ouverture en matière réglementaire, consolider les fondamentaux du commerce extérieur et des investissements étrangers, approfondir la coopération de haute qualité dans le cadre de l’ICR, prendre une part active à la gouvernance économique internationale, et renforcer les interactions entre le marché intérieur et extérieur comme entre les ressources nationales et étrangères.

**Premièrement, élever la qualité et le niveau de la coopération en matière de commerce et d’investissement.** Nous veillerons à accélérer la création de nouvelles forces motrices pour le commerce extérieur et à stabiliser le commerce extérieur tout en améliorant sa qualité. Un soutien plus fort sera accordé au crédit de l’import-export et à l’assurance-crédit à l’exportation. De nouvelles mesures seront prises en faveur de l’ouverture et du développement innovant du commerce des services, ainsi que de la réforme et du développement innovant du commerce numérique. La liste négative du commerce transfrontalier des services (version nationale et version appliquée aux zones pilotes de libre-échange) entrera en vigueur. Nous chercherons à développer le commerce de biens intermédiaires, le commerce des services, le commerce numérique et le cybercommerce transfrontalier, tout en promouvant un développement vert et numérique du commerce. Nous promouvrons la coopération internationale dans le domaine des normes concernant les produits exportés, développerons le commerce de sous-traitance et diversifierons les canaux d’importation. Les politiques de soutien au commerce transfrontalier seront perfectionnées. Le développement intégré du commerce intérieur et extérieur sera accéléré. Nous supprimerons toutes les restrictions imposées aux investissements étrangers concernant l’accès au secteur manufacturier, élargirons l’accès de l’investissement étranger au secteur des services tels que la télécommunication et les soins médicaux, et assurerons un accès égal et légal aux investissements intérieurs et extérieurs dans les domaines hors liste négative. Les expériences pilotes visant à élargir l’ouverture dans le secteur des services seront approfondies et optimisées. Nous travaillerons constamment à aménager un environnement des affaires de premier ordre qui soit conforme à la législation, aux règles du marché et aux normes internationales, et à créer la marque « Investir en Chine ». Une nouvelle série de projets à capitaux étrangers emblématiques seront lancés en temps opportun. Nous prendrons davantage de mesures pour faciliter la circulation des personnes entre la Chine et l’étranger en remédiant à tout ce qui empêche les étrangers de travailler, étudier et voyager en Chine, en améliorant les services de paiement et en promouvant le rétablissement rapide des vols internationaux. Nous poursuivrons la stratégie de mise à niveau des zones pilotes de libre-échange et accorderons à celles-ci et au port de libre-échange de Hainan une plus grande autonomie. La réforme et l’optimisation de la gestion des zones de développement économique seront poursuivies afin que celles-ci puissent jouer au mieux leur rôle de plateforme d’attraction des investissements. Un soutien sera apporté à la ville de Yiwu pour l’encourager à approfondir sa nouvelle phase de réforme générale du commerce international.

**Deuxièmement, appliquer de manière approfondie les huit actions de soutien à la réalisation d’une coopération de haute qualité dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route ».** En prenant pour fil conducteur le plan dit « 1 + 8 » sur les huit actions de soutien susmentionnées, nous coordonnerons les projets majeurs emblématiques et les projets de bien-être « petits et beaux », et matérialiserons les résultats obtenus lors du troisième Forum « Ceinture et Route » pour la coopération internationale. Nous consoliderons et élargirons les bases de coopération, coordonnerons les politiques en faveur de la coopération pragmatique avec les pays partenaires clés, renforcerons la cohérence des différents programmes stratégiques, ferons avancer le mieux possible les négociations sur la signature des accords de coopération et veillerons à la mise en œuvre de tous les documents déjà signés. Nous organiserons le Forum pour la coopération industrielle et d’investissement Chine-CCG (Conseil de coopération du Golfe). Le fonctionnement des chemins de fer Chine-Laos et Chine-Vietnam sera amélioré, et le transport ferroviaire à destination de l’Asie du Sud-Est sera rendu plus fluide. Nous concevrons pour le fret ferroviaire Chine-Europe un système de transport sûr, multimodal et innovant, optimiserons la répartition des centres de consolidation du fret et promouvrons une articulation efficace entre le fret Chine-Europe et le nouveau système de communications terre-mer de l’Ouest. Nous ferons progresser le développement de qualité et l’ouverture des régions frontalières tout en améliorant les fonctions de leurs zones pilotes prioritaires de développement et d’ouverture, et veillerons à améliorer les infrastructures des postes frontaliers. Nous œuvrerons au développement intégré des ports, des transports et du commerce dans le cadre du projet de « transport maritime de la route de la Soie ». Nous promouvrons sans relâche la construction d’infrastructures et l’interconnexion entre elles. Les entreprises nationales seront encouragées à coopérer avec leurs homologues extérieurs pour construire un réseau logistique de transport international terre-mer. Il faudra faire tout notre possible pour que les projets de routes de la Soie de la santé, de l’écologie, du numérique, de l’innovation et de la probité continuent de progresser. La coopération dans le domaine du cybercommerce de la route de la Soie sera approfondie et étendue à une plus grande échelle. Le développement de la route de la Soie aérienne sera accéléré. Nous renforcerons la législation concernant les affaires en rapport avec l’étranger, et établirons un système de prestations juridiques relatives aux affaires extérieures dans le cadre de l’ICR. Nous promouvrons énergiquement nos investissements à l’étranger, tout en améliorant le service et renforçant les mesures d’orientation, de protection, de contrôle et de prévention des risques en faveur de leur développement.

**Troisièmement, participer activement à la réforme et à la construction du système de gouvernance mondiale.** Nous défendrons fermement le système de commerce multilatéral ainsi que la diversité et la stabilité de la configuration économique et des relations économiques et commerciales internationales. Nous promouvrons la matérialisation des accords de libre-échange déjà entrés en vigueur, ferons avancer les négociations sur la version 3.0 de la zone de libre-échange Chine-ASEAN et préparerons la signature des accords de libre-échange et d’investissement de haut niveau avec plus de pays et territoires. Nous poursuivrons nos efforts en vue d’adhérer au Partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP) et au Partenariat sur l’économie numérique (DEPA). Nous participerons intégralement et activement à la réforme de l’OMC et contribuerons à la finalisation des négociations sur les règles du commerce électronique à l’OMC. Nous promouvrons de manière approfondie l’Initiative pour le développement mondial, l’Initiative pour la sécurité mondiale et l’Initiative pour la civilisation mondiale ; renforcerons la coopération avec les mécanismes multilatéraux tels que les Nations Unies, le G20, l’APEC, les BRICS et l’Organisation de coopération de Shanghai ; et ferons des progrès en matière de réforme et de gouvernance économique mondiale.

**V) Promouvoir de façon énergique et efficace le redressement global des campagnes, et accélérer la modernisation de l’agriculture et des régions rurales.** En prenant comme levier le redressement global de la campagne pour mener à bien le travail sur l’agriculture, les régions rurales et les paysans dans la nouvelle marche de la nouvelle ère, et en nous inspirant de l’expérience du Programme de revitalisation rurale verte, nous concentrerons nos efforts sur la mise en place d’actions concrètes qui bénéficient réellement à la population, et accélérerons la transformation de notre pays en une puissance agricole, afin d’obtenir les résultats attendus dans la phase actuelle du redressement global des campagnes.

**Premièrement, assurer la production de céréales et d’autres produits agricoles importants.** Une nouvelle série d’actions visant à augmenter de 50 millions de tonnes notre capacité de production céréalière sera mise en œuvre. Nous devrons veiller à stabiliser la superficie des terres réservées aux cultures céréalières, optimiser la structure des cultures, mettre en œuvre le projet visant à améliorer le rendement par unité de surface, et aménager des districts prioritaires afin d’élever leur capacité de production céréalière. Il faudra améliorer l’entretien des cultures et les services de soutien technique, perfectionner le mécanisme permettant de garantir l’approvisionnement en engrais chimiques et de stabiliser leurs prix, mener à bien la prévention et le traitement des épiphyties graves ainsi que l’élimination des insectes extrêmement nuisibles, et renforcer les mesures visant à prévenir les calamités naturelles, à limiter leurs conséquences et à venir en aide aux sinistrés. Il conviendra de faire progresser le projet national visant à améliorer la capacité de production de soja et d’autres oléagineux. Nous veillerons à accélérer la construction de la base nationale de production des semences de soja au Heilongjiang, à consolider les résultats déjà obtenus dans nos efforts pour augmenter la superficie des cultures, et à développer des variétés à teneur élevée en matières grasses et à haut rendement. Il importe d’étendre de façon continue la superficie cultivée de colza en élaborant des politiques de soutien à la production et la transformation du colza. Afin de maintenir le dynamisme des producteurs de grain, il faudra augmenter de manière appropriée le prix d’achat plancher du blé et ajuster à un niveau raisonnable celui du riz, tout en intensifiant la régulation du marché des céréales. Le mécanisme de garantie des revenus des cultivateurs de céréales et le système de compensation des principales régions productrices de céréales seront perfectionnés ; l’action coopérative « enquêtes sur les coûts de production agricole + assurances agricoles » sera conduite en profondeur ; nous établirons un mécanisme de compensation interprovinciale entre les régions productrices et consommatrices de céréales ; le soutien aux districts gros producteurs de céréales sera renforcé. En mettant en pratique une vision globale en ce qui concerne l’agriculture et l’alimentation, nous coordonnerons l’utilisation de diverses ressources telles que les terres arables, les forêts, les prairies, les rivières, les fleuves, les lacs et les mers, élargirons les espaces agricoles, multiplierons les canaux de production alimentaire, développerons un système d’approvisionnement alimentaire diversifié et ferons de l’agriculture une puissante industrie moderne. De grands efforts seront déployés pour accélérer le développement de l’agriculture intelligente et de l’agriculture en environnement contrôlé, encourager la culture en relais et la rotation des cultures, développer l’intégration cultures-sylviculture-élevage et la culture intercalaire d’herbes fourragères et de céréales. Il conviendra de développer l’agriculture hydroéconome et les cultures sèches. Il faudra stabiliser l’élevage de porcs, la production de viande bovine et ovine, ainsi que le développement de l’industrie laitière, accélérer la construction de banques génomiques de bestiaux et de volaille, et encourager l’aquaculture en haute mer et le développement des produits d’origine forestière.

**Deuxièmement, consolider les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté.** Il faudra veiller au bon fonctionnement du mécanisme de contrôle dynamique et d’assistance visant à empêcher la rechute dans la pauvreté, surveiller et évaluer le développement des districts bénéficiant des soutiens accordés par l’État dans le cadre du redressement rural, perfectionner le système de gestion des biens destinés aux projets d’assistance, et consolider les résultats obtenus dans nos efforts pour réaliser les « trois garanties » et assurer l’alimentation en eau potable. Il conviendra de mieux orienter par catégorie le développement des activités industrielles subventionnées en promouvant notamment celles qui permettent de solidariser, de guider et d’enrichir les paysans. Nous nous efforcerons d’améliorer les résultats de l’action spéciale visant à augmenter les revenus des paysans vivant dans les régions sorties de la pauvreté en y développant les activités de culture et de tourisme et la production de produits agricoles de qualité. L’action en faveur de l’emploi pour éviter la rechute dans la pauvreté sera menée en profondeur : nous redoublerons d’efforts pour renforcer l’exportation de main-d’œuvre, offrir à davantage d’habitants sortis de la pauvreté un travail tout en augmentant leur rémunération, et recourir aux ateliers et aux emplois d’intérêt public dans les campagnes, afin de maintenir à plus de 30 millions le nombre de personnes sorties de la pauvreté insérées dans le marché du travail. Il faudra poursuivre l’assistance aux habitants relogés dans des régions plus prospères et favoriser le développement durable des zones de relogement. La coopération entre l’Est et l’Ouest sera poursuivie, et l’action « Promouvoir le redressement main dans la main » conduira à des résultats inédits.

**Troisièmement, mettre à niveau la gouvernance en matière de développement rural.** Il faudra promouvoir de façon ciblée et pragmatique le développement des agro-industries et le développement intégré des secteurs primaire, secondaire et tertiaire dans les campagnes. Le mécanisme visant à solidariser et guider les paysans sera perfectionné, et une action sera lancée en vue d’augmenter leurs revenus. Nous lancerons une action visant à mettre à niveau la production agricole et les produits agricoles non pollués, verts, bio et labellisés par une indication géographique ; créerons des marques du terroir ; développerons des complexes agro-industriels ; favoriserons le développement d’activités nouvelles telles que l’écotourisme, les séjours de santé en forêt et le camping. Les indications géographiques joueront un rôle plus important dans le redressement rural. En fonction de l’évolution démographique dans les campagnes, nous établirons des programmes par catégorie pour optimiser l’aménagement des villages, la configuration des industries et la répartition des services publics. Nous promouvrons méthodiquement la construction de routes goudronnées ou bétonnées pour les villages comptant une population relativement grande, des routes classées pour les villages administratifs, et des routes de qualité égale ou supérieure à la classe 3 pour les bourgs et cantons. Nous installerons davantage de bornes de recharge et développerons la chaîne logistique du froid et l’expédition express dans les régions rurales. Il faudra intégrer l’approvisionnement en eau dans les zones urbaines et rurales à l’échelle du district, promouvoir l’approvisionnement centralisé à grande échelle, et construire des stations d’approvisionnement en eau de petite taille réglementaires et adaptées aux conditions locales. Nous nous efforcerons de combler les lacunes de l’éducation, de la culture, des soins médicaux, de la protection sociale, et des services aux personnes âgées et à l’enfance. Dans le cadre de notre bataille décisive contre la pollution dans les zones rurales et contre la pollution due aux activités agricoles en particulier, l’action quinquennale visant à améliorer l’habitat rural sera poursuivie ; la rénovation des toilettes ainsi que le traitement des eaux usées et des ordures ménagères progresseront en fonction des conditions locales ; la prévention et le traitement de la pollution diffuse d’origine agricole seront organisés à l’échelle du district. La réforme agraire sera poursuivie : les expériences pilotes visant à reconduire pour une nouvelle durée de trente ans les contrats de prise en charge forfaitaire des terres signés pour la deuxième tranche et arrivés à terme seront diffusées sur une plus grande échelle, et des expériences provinciales seront lancées. Nous ferons progresser de manière prudente la commercialisation de terrains collectifs destinés à des projets de construction à but lucratif et la réforme du système de gestion des terrains réservés au logement individuel. Nous approfondirons la réforme concernant le système de propriété collective, le système de propriété forestière collective, les zones de défrichement et les coopératives d’approvisionnement et de vente, de manière à trouver de nouvelles voies de développement pour l’économie collective rurale. Nous perfectionnerons la gouvernance rurale et élèverons son niveau, favoriserons l’essor de la culture rurale, et promouvrons la sûreté et le respect de la loi dans les campagnes. Un programme de soutien au redressement rural par les ressources humaines de qualité sera mis en œuvre.

**VI) Promouvoir effectivement le développement coordonné interrégional et la nouvelle urbanisation, et accélérer l’optimisation de la configuration interrégionale de l’économie.** Nous veillerons à ce que les différentes régions mettent pleinement en valeur leurs avantages comparatifs, participent activement à la création de la nouvelle architecture de développement selon leurs fonctions spécifiques et mettent au point de nouveaux moteurs de développement de qualité.

**Premièrement, poursuivre le développement coordonné interrégional.** Nous promouvrons la mise en œuvre du projet visant à délester Beijing de ses fonctions sans rapport avec son statut de capitale, mènerons à bien l’application d’un ensemble de politiques de soutien à la construction de la nouvelle zone de Xiong’an, et accélérerons le développement de qualité de la nouvelle zone de Binhai (Tianjin) ainsi que le développement intégré de l’arrondissement de Tongzhou (Beijing) avec les trois districts voisins situés dans la province du Hebei. Nous continuerons à renforcer l’aménagement global des écosystèmes de la ceinture économique du Changjiang et poursuivrons le moratoire décennal sur la pêche dans son bassin. Nous élaborerons des mesures visant à approfondir le développement de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao dans la nouvelle ère pour que celle-ci joue un rôle moteur dans l’accélération du développement des régions voisines. En ce qui concerne le delta du Changjiang, nous émettrons une directive sur la mise en œuvre de mesures politiques visant à approfondir continuellement son développement intégré axé sur la qualité, établirons une liste de pouvoirs décentralisés qui s’appliquent à la zone modèle de développement intégré, vert et écologique, et veillerons à résoudre la question préoccupante du regroupement des ressources portuaires. Un soutien efficace sera accordé au port de libre-échange de Hainan pour l’encourager à assouplir l’accès au marché, à élargir l’ouverture du commerce transfrontalier des services dans les domaines clés et à consolider la base de son développement industriel. Nous poursuivrons la bataille décisive visant à protéger et aménager les écosystèmes du fleuve Huanghe, à prévenir et éliminer sa pollution et à économiser rigoureusement son eau ; lancerons de grands projets de protection et de reconstitution des écosystèmes tels que le plan « Affluents propres pour le Huanghe » ; et soutiendrons les provinces le long du fleuve Huanghe dans l’exploration, en fonction de leurs conditions locales, de nouvelles méthodes en faveur de la protection environnementale et du développement de qualité.

Nous œuvrerons à une nouvelle configuration de développement dans la mise en valeur de l’Ouest ; optimiserons continuellement la répartition des forces productives majeures dans les régions de l’Ouest ; préparerons de manière prévisionnelle une série de projets majeurs en matière de nouveaux matériaux, de nouvelles énergies et d’industrie équipementière ; créerons d’importantes plateformes de coopération industrielle Est-Ouest ; approfondirons la coopération interprovinciale ; ferons graduellement progresser la construction de grandes voies de communication dans l’Ouest ; et porterons à un niveau plus haut l’ouverture des zones intérieures et des régions frontalières. Le Nord-Est sera encouragé à accélérer la reconversion et la montée en gamme de ses industries traditionnelles disposant d’atouts locaux, ainsi que la création d’industries émergentes ; à développer une grande agriculture moderne ; à consolider les barrières protectrices des écosystèmes du Nord ; à accélérer la construction de réseaux d’infrastructures modernes dans les transports, les énergies et l’informatique ; à approfondir sa coopération avec l’Asie du Nord-Est et à se transformer plus rapidement en fleuron de l’ouverture de notre pays vers le nord, de manière à ce que cette région connaisse un redressement global exceptionnel. Nous promouvrons le décollage rapide du Centre, mettrons en pratique le plan d’aménagement de la zone économique et écologique du lac Dongting durant la nouvelle ère, encouragerons une meilleure coopération interprovinciale entre le Hunan, le Hubei et le Jiangxi ainsi qu’entre le Henan et l’Anhui, favoriserons la coopération et le développement des régions le long du fleuve Huaihe, et mènerons à bien l’action triennale visant à développer des conglomérats d’industrie manufacturière avancée dans le Centre. Les régions de l’Est seront encouragées à accélérer leur modernisation, à jouer pleinement leur rôle pour stabiliser, consolider et renforcer la chaîne industrielle, à renforcer leur statut de pionnier dans l’ouverture, à améliorer leur capacité d’innovation et à augmenter leur capacité d’entraînement en matière de croissance économique. Nous soutiendrons la province du Fujian dans ses efforts pour trouver une nouvelle voie de développement intégré des deux rives du détroit de Taiwan, transformerons cette province en zone modèle en cette matière et accélérerons la construction de la zone pilote complexe de Pingtan. Nous développerons énergiquement l’économie maritime en perfectionnant le mécanisme de gestion de l’utilisation raffinée des ressources, en garantissant aux grands projets nationaux leurs besoins en espaces marins et en prenant une part active à la coopération internationale, afin d’accélérer la transformation de la Chine en une grande puissance maritime.

**Deuxièmement, promouvoir le développement coordonné et intégré des stratégies régionales.** Nous ferons des innovations dans les mécanismes en faveur d’un développement coordonné interrégional, renforcerons la cohérence et l’intégration des politiques, et encouragerons les régions où les conditions sont réunies à tenter des expériences de développement intégré en matière de stratégies régionales. Nous optimiserons la répartition des forces productives majeures et renforcerons le développement des régions intérieures qui présentent un intérêt stratégique national. Nous favoriserons le développement intégré des industries technologiques innovantes de la zone Beijing-Tianjin-Hebei, du delta du Changjiang et de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, et renforcerons les recherches conjointes dans le domaine des technologies clés et de base afin de réaliser des percées importantes. En mettant l’accent sur l’amélioration des mécanismes, l’établissement des plateformes et l’élaboration des politiques, nous veillerons à optimiser la répartition industrielle, à favoriser la délocalisation échelonnée et ordonnée des industries et à renforcer la coopération industrielle entre l’Est, le Centre et l’Ouest. En insistant sur un essor conjoint des régions terrestres et maritimes, nous promouvrons leur développement coordonné en matière d’aménagement de l’espace, de répartition industrielle, d’utilisation des ressources et de protection de l’environnement. Le plan d’action destiné à la construction de haute qualité des nouvelles zones de développement de niveau national sera mis à exécution. Les régions sous-développées, les anciennes bases révolutionnaires, les régions peuplées de minorités ethniques, les régions victimes de dégradations écologiques, les régions dépendantes de l’exploitation des ressources naturelles et les anciennes villes industrielles bénéficieront de soutiens efficaces en faveur de leur développement rapide. Nous renforcerons le développement des régions frontalières, mènerons en profondeur l’action en faveur du redressement des régions frontalières et de l’enrichissement de leur population, et soutiendrons les agglomérations frontalières dans l’amélioration de leur capacité à assurer la stabilité et la sécurité.

**Troisièmement, appliquer de manière approfondie la stratégie de développement des régions à fonctions spécifiques.** Nous rédigerons une directive sur l’application approfondie de la stratégie et du système du développement des régions à fonctions spécifiques dans la nouvelle ère, publierons un programme sur leur optimisation et planifierons leur construction et répartition générales. Les politiques d’accompagnement concernant, entre autres, les paiements de transfert et l’accès des industries aux régions à fonctions spécifiques seront parachevées. Les programmes multiniveaux d’aménagement de l’espace territorial seront approuvés et mis à exécution. Nous promulguerons les modalités de contrôle sur les limites à ne pas franchir en matière de protection des terres agricoles durables, perfectionnerons le système de contrôle sur les limites à ne pas franchir en faveur de la protection des milieux naturels, élaborerons les modalités de fixation des limites à l’extension des villes et des bourgs, et améliorerons les règles sur toutes sortes de seuils à ne pas dépasser. Nous lancerons des essais visant à établir un réseau d’Internet de surveillance sur l’application des programmes d’aménagement territorial, et perfectionnerons les politiques et les normes techniques sur la gouvernance numérique.

**Quatrièmement, mener en profondeur une nouvelle urbanisation centrée sur l’être humain.** Il faudra favoriser en priorité l’intégration accélérée des migrants ruraux dans les zones urbaines. En mettant l’accent sur les travailleurs migrants et leur famille installée avec eux en ville et en tenant également compte des populations flottantes en zones urbaines, nous procéderons de manière coordonnée à la réforme du système de *hukou* (état civil) et à l’uniformisation des services publics fondamentaux, et nous efforcerons notamment de résoudre les problèmes les plus préoccupants des migrants d’origine rurale tels que l’accès à l’emploi, au logement, à l’assurance sociale, ainsi que l’éducation et la participation aux examens d’admission de leurs enfants habitant avec eux dans les villes. Nous encouragerons les districts et municipalités fortement peuplés mais à faible degré d’urbanisation à promouvoir en parallèle la nouvelle urbanisation et la nouvelle industrialisation, à accélérer la création de conglomérats industriels disposant d’atouts locaux et à renforcer la capacité globale de charge des chefs-lieux de district. Nous veillerons à promouvoir le développement de la zone économique Chengdu-Chongqing et à obtenir des résultats substantiels dans ce domaine, ferons avancer les projets emblématiques tels que la ligne ferroviaire secondaire à grande vitesse Chengdu-Chongqing, développerons des conglomérats manufacturiers avancés ayant une compétitivité internationale dans les domaines où la Chine a un avantage comme celui des véhicules, de l’électronique et de l’informatique, et stimulerons la capacité d’entraînement de cette zone économique en matière de développement et d’ouverture. Nous promouvrons le développement intégré de chacune des conurbations situées sur le cours moyen du fleuve Changjiang, au bord de la baie de Beibu et dans la plaine Centrale et la plaine Guanzhong, encouragerons les mégapoles à changer rapidement leur mode de développement et à mieux jouer leur rôle d’influence régionale, et travaillerons à créer une série de régions métropolitaines modernes à haut niveau d’intégration urbaine. Nous redoublerons d’efforts pour résoudre les problèmes les plus urgents et les plus préoccupants qui nuisent à la résilience urbaine, mènerons de manière mesurée une action de renouvellement urbain, ferons progresser la rénovation des quartiers vétustes et des logements en mauvais état dans les zones urbaines, optimiserons l’imputation, l’utilisation et la gestion des fonds spéciaux destinés à la rénovation et l’entretien des logements, améliorerons la capacité des villes à se prémunir contre les inondations par ruissellement des eaux pluviales, accélérerons la réalisation de projets d’infrastructures tels que les réseaux de canalisations souterrains, promouvrons l’aménagement d’un environnement sans obstacles et la mise en place d’équipements adaptés aux personnes âgées, et créerons des villes vertes et intelligentes où il fait bon vivre. Le développement intégré des villes et des campagnes sera poursuivi à partir des districts. La convergence et la complémentarité des fonctions ainsi que la répartition des ressources et des facteurs de développement seront améliorées entre les chefs-lieux de district, les bourgs et les villages.

**VII)** **Continuer à promouvoir la civilisation écologique et le développement vert et bas carbone, et accélérer l’édification d’une belle Chine.** Selon l’idée que « la nature est la source de toutes nos richesses », il faudra planifier globalement la restructuration industrielle, la protection des écosystèmes, ainsi que la lutte contre la pollution et le changement climatique, construire des zones pionnières sur le thème « Une belle Chine », et développer de manière rapide un mode de vie et de production vert.

**Premièrement, poursuivre en profondeur la campagne « ciel bleu, eaux limpides, terre propre ».** Nous renforcerons le contrôle coordonné des divers polluants et le traitement synergique interrégional de la pollution, en mettant l’accent sur la réduction des particules fines (PM2,5). En poursuivant le plan d’action visant à améliorer constamment la qualité de l’air, nous favoriserons la réduction coordonnée des émissions de polluants divers comme les composés organiques volatils et l’oxyde d’azote, et soutiendrons la dépollution atmosphérique générale dans la zone Beijing-Tianjin-Hebei et ses environs, dans le delta du Changjiang, dans la plaine des rivières Fenhe et Weihe ainsi que dans d’autres régions prioritaires. Les lacs, rivières et baies feront l’objet de protection et d’aménagement intégrés. Des actions seront lancées pour aménager les grandes sorties d’eaux usées et contrôler à la source la pollution des sols. Nous poursuivrons la construction de zones pionnières de prévention et de traitement de la pollution des sols et de zones pilotes de prévention et de traitement des eaux souterraines. L’aménagement général du milieu aquatique des grands bassins sera poursuivi, l’aménagement et la protection des grands lacs seront renforcés, les sources d’eau dans la zone du barrage-réservoir de Danjiangkou et dans les zones en amont seront mieux protégées et les eaux polluées, traitées comme il se doit. Une action sera conduite méticuleusement pour améliorer les infrastructures relatives à la protection de l’environnement, et des centres d’incinération des déchets ménagers de petite taille seront construits à titre d’essai, afin de compenser au plus vite les déficiences des installations de protection environnementale. Le traitement des déchets solides et des nouvelles matières polluantes sera renforcé et une action visant à lutter contre la pollution des plastiques et le suremballage sera poursuivie tout au long de la chaîne. Il faudra faire progresser la construction de villes « zéro déchet » sur tous les plans. Les anciennes mines feront l’objet d’un aménagement général.

**Deuxièmement, renforcer la protection des écosystèmes.** Il faudra mettre en place, sur tout le territoire, un système de gestion et de contrôle environnemental par zones ; renforcer la surveillance sur la protection des réserves naturelles et sur le respect du principe de ligne rouge en matière de protection des milieux naturels. Il conviendra de soutenir la réalisation des grands projets écologiques, d’accélérer l’exécution des projets de protection et de restauration des écosystèmes importants, et de mener à bien les trois grandes batailles emblématiques dans le cadre du projet de ceinture forestière des « Trois Nord ». L’instauration d’un réseau de réserves naturelles constitué principalement par les parcs nationaux progressera de façon régulière ; la campagne de reboisement nationale sera menée de manière scientifique ; la lutte contre l’érosion des sols, la désertification et l’extension des déserts rocheux continuera solidement ; l’aménagement général et la restauration écologique des lacs et rivières d’importance majeure dont la rivière Yongdinghe seront poursuivis ; et les enquêtes et les évaluations concernant l’état écologique, la protection et la restauration des écosystèmes, ainsi que la protection écologique des réserves naturelles nationales seront intensifiées. Le mécanisme de valorisation des produits écologiques sera perfectionné. Nous continuerons à mener méthodiquement la construction des zones pilotes de civilisation écologique de niveau national et lancerons de grands projets de préservation de la biodiversité. Nous apporterons une garantie juridique plus solide à la construction d’une belle Chine : le système de compensation pour la protection des écosystèmes sera parachevé et accompagné de règlements connexes, et l’amendement du code sur l’environnement et des lois et règlements connexes se poursuivra. Nous ferons tout notre possible pour que les activités de la Journée nationale de l’écologie 2024 soient un succès. Nous nous attacherons à mieux garantir la sécurité environnementale, déploierons des efforts plus grands pour identifier et éliminer les risques environnementaux dans les secteurs importants, et prendrons sans tarder les mesures adéquates en cas d’incident environnemental.

**Troisièmement, poursuivre graduellement les actions en matière d’atteinte du pic des émissions de CO2 et de neutralité carbone.** Une directive sur la transition verte du développement économique et social sera adoptée et le Catalogue des industries sujettes à la reconversion verte et bas carbone sera appliqué. Les dix actions en faveur de l’atteinte du pic des émissions de CO2 seront poursuivies méthodiquement. De plus grands efforts seront déployés pour économiser l’énergie et réduire les émissions de CO2 : un plan d’action sera élaboré ; une action spéciale sera menée par secteur et par branche d’activité ; les normes de consommation d’énergie et d’émission de CO2 seront élevées successivement ; un plus grand soutien sera accordé aux secteurs gros consommateurs d’énergie pour leur transition verte ; et la rénovation des bâtiments selon les normes d’économie d’énergie ainsi que l’installation de compteurs d’énergie thermique seront accélérées. Nous introduirons un système de budget carbone aux échelons provincial et municipal, améliorerons les capacités en matière de bilan carbone, et mettrons en place un système de rapport annuel ou immédiat sur les émissions nationales et régionales. Il conviendra d’établir un système de normes et de calcul en matière d’atteinte du pic des émissions de CO2 et de neutralité carbone, en promulguant sans tarder des normes pionnières en réponse aux besoins urgents ; le système de gestion de l’empreinte carbone des produits sera amélioré et une base de données des facteurs d’émission sera mise en place. Le mécanisme de tarification du carbone sera amélioré. Nous veillerons à ce que le marché national d’échange pour la réduction volontaire des émissions de gaz à effet de serre fonctionne mieux et le marché national d’échange de quotas d’émissions de carbone couvre davantage de branches d’activité. Des projets expérimentaux seront menés en matière d’atteinte du pic des émissions. La R-D dans le domaine des technologies CUSC (capture, utilisation et stockage du carbone) et des projets pilotes connexes seront poussés de l’avant.

Nous mettrons en place un système d’innovation des techniques vertes en réponse aux besoins du marché, renforcerons la diffusion des techniques vertes et bas carbone, exécuterons des projets pilotes de techniques avancées et promouvrons la construction de centres modèles d’industries vertes. Nous accélérerons la mise en place d’un système de fabrication verte avec leurs services connexes, tout en mettant au point des mécanismes de développement progressif dans ce domaine. En vue d’une utilisation propre et efficace du charbon, nous continuerons à promouvoir la transformation et la mise à niveau des centrales thermiques. Nous accélérerons la construction de grands parcs éoliens et photovoltaïques et le développement intégré de l’électricité hydraulique, éolienne et photovoltaïque dans les principaux bassins, favoriserons la mise en chantier de lignes à très haute tension allant de l’ouest de la Mongolie intérieure à la zone Beijing-Tianjin-Hebei et de Datong au sud de Tianjin, et entamerons des études sur la construction d’autres lignes à très haute tension. L’exploitation et l’utilisation des ressources énergétiques distribuées seront impulsées. Nous promouvrons la construction de centrales à réserve pompée dans les régions où les conditions le permettent et favoriserons le développement diversifié de nouveaux moyens de stockage d’énergie. Les énergies renouvelables devront être davantage exploitées, utilisées et consommées, et une action de substitution des énergies fossiles par celles-ci sera lancée. Le mécanisme de tarification de l’électricité produite à partir des nouvelles énergies raccordée aux réseaux de distribution sera perfectionné. Nous augmenterons les transactions d’électricité verte transprovinciales et transrégionales, améliorerons la capacité du réseau électrique en matière de stockage, de distribution et de gestion de l’électricité propre, et élèverons graduellement la part de la consommation des énergies renouvelables. Nous développerons de manière sûre, ordonnée et active, la production d’électricité nucléaire et mettrons en chantier plusieurs nouvelles tranches nucléaires dans les régions côtières répondant aux conditions requises. Nous prendrons une part active aux négociations internationales relatives au changement climatique et travaillerons sans relâche à la construction d’une gouvernance climatique mondiale fondée sur une coopération équitable et gagnant-gagnant.

**Quatrièmement, poursuivre fermement** **la stratégie d’économie tous azimuts.** Nous promouvrons les économies intégrées d’énergie, d’eau, de céréales, de terres, de minerais et de matériaux, et renforcerons l’utilisation économe, optimale et hautement efficace ainsi que le réemploi des ressources. Un système de recyclage complet des déchets sera rapidement mis en place à un rythme accéléré. Nous construirons avec rigueur des villes prioritaires dans le domaine du recyclage des matériaux usés ou obsolètes et créerons minutieusement des modèles en matière de réutilisation polyvalente de déchets solides massifs. La récupération et le recyclage des équipements de production d’énergies nouvelles (composants des équipements éoliens et photovoltaïques, etc.) seront renforcés, et nous améliorerons le système de récupération et de recyclage des meubles et appareils électroménagers. Le remplacement du plastique par la fibre de bambou sera encouragé et nous généraliserons progressivement les produits de substitution. Nous établirons des règlements sur les économies d’eau pour renforcer l’utilisation économe et optimale des ressources en eau ; contrôlerons plus rigoureusement le volume global et l’intensité de la consommation d’eau ; lancerons une action d’amélioration de l’utilisation de ressources en eau non conventionnelles ; élaborerons une directive pour favoriser le développement rapide du secteur de l’économie d’eau ; poursuivrons la réforme générale des prix de l’eau à usage agricole ; et édifierons une société hydroéconome de haute qualité. Une action préconisant les économies de céréales et combattant le gaspillage alimentaire sera conduite énergiquement. Dans le cadre de l’action de reconversion verte des emballages, il faudra largement généraliser la réutilisation des emballages en ce qui a trait à la livraison express.

**VIII)** **Renforcer la prévention et le contrôle des risques économiques et financiers majeurs, de manière à ce qu’aucun risque systémique ne surgisse.** Il importe d’éliminer, en s’attaquant à la fois à la source et aux symptômes, les risques liés à l’immobilier, à la dette des gouvernements locaux et aux petites et moyennes institutions financières, et de tout faire pour éviter la propagation intersectorielle, transrégionale et transfrontalière des risques et l’effet domino qu’ils pourraient provoquer.

**Premièrement, promouvoir le développement sain et régulier du marché immobilier.** Les entreprises et les gouvernements locaux devront absolument assumer leurs responsabilités respectives et faire en sorte que les nouveaux logements soient livrés dans les délais prévus. Il faudra satisfaire, sur un pied d’égalité, les besoins raisonnables de financement des entreprises immobilières, peu importe le régime de propriété. Nous devrons utiliser à bon escient notre boîte à outils de politiques en fonction de la situation de chaque ville, continuer à encourager les gouvernements municipaux à optimiser de manière autonome leurs mesures de régulation du marché immobilier, appliquer correctement des politiques différenciées en matière de crédit, faire jouer son rôle de soutien au fonds d’épargne-logement et veiller à la demande de base et de confort en matière de logement. Le système de supervision appliqué aux entreprises immobilières sera amélioré et le contrôle des acomptes pour les logements en cours de construction sera renforcé. Il faudra accélérer la construction de logements sociaux et d’infrastructures publiques disponibles aussi bien en temps ordinaire qu’en période de crise, ainsi que la rénovation des « villages intra-muros ». Pour répondre au changement en matière d’offre et de demande sur le marché immobilier et à la tendance de la nouvelle urbanisation, et selon le principe dit « ne procéder au changement que lorsque le nouveau est prêt », nous encouragerons le secteur immobilier à se reconvertir activement et à se doter d’un nouveau modèle de développement.

**Deuxièmement, prévenir et éliminer les risques des dettes des instances locales.** Il faudra bien coordonner les besoins d’élimination des risques des dettes et les exigences de développement régulier des instances locales, de même qu’appliquer un ensemble de mesures d’élimination des risques, afin d’éliminer adéquatement les risques des dettes existantes et de prévenir efficacement les risques générés par les nouvelles dettes. Nous mettrons en place un mécanisme permanent de prévention et d’élimination des risques des dettes locales et un mécanisme de gestion de la dette publique adapté au développement de qualité, tout en améliorant le système de surveillance et gestion globales des dettes des instances locales. Nous renforcerons le dispositif de surveillance et d’alerte sur la dette des plateformes de financement et promouvrons la reconversion catégorielle des plateformes de financement locales.

**Troisièmement, prévenir et éliminer les risques financiers, notamment ceux des établissements financiers petits et moyens.** Le contrôle financier sera renforcé sur tous les plans : toutes les activités financières seront contrôlées en vertu de la loi et la supervision synergique sera intensifiée ; le mécanisme de poursuite en responsabilité en matière de traitement de risques sera amélioré ; un mécanisme de supervision, d’alerte et de correction précoce des risques financiers sera parachevé. Tout cela permettra d’élever effectivement l’efficacité du contrôle financier. Nous continuerons d’encourager les petites et moyennes institutions financières à haut risque à se réformer et à améliorer leur gestion et leur contrôle interne des risques, et parachèverons le mécanisme durable permettant de compléter les capitaux bancaires. Nous améliorerons le système fondamental du marché des capitaux qui place les investisseurs au centre, afin de stimuler le développement sain et régulier du marché. Nous réglementerons les émissions et les transactions sur le marché financier tout en cherchant à rendre les anticipations plus optimistes et en renforçant le dynamisme du marché. Le marché des changes sera soumis à une gestion plus rigoureuse, la circulation transfrontalière des capitaux fera l’objet d’un contrôle coordonné et renforcé, et le système des indicateurs de surveillance et d’alerte devra fonctionner de manière plus efficace. Les activités financières illégales seront réprimées sévèrement.

**IX) Renforcer notre capacité à assurer la sécurité dans les secteurs prioritaires et préserver à tout prix la sécurité économique.** Il faut tout faire pour garantir la sécurité alimentaire, assurer la sécurité de l’énergie et des ressources, mener à bien la bataille décisive pour réaliser des percées dans les technologies clés et de base, accélérer la mise en place d’un système de base des données, établir un système de réserves en réponse aux besoins du grand pays qu’est la Chine et améliorer notre capacité à garantir la sécurité publique.

**Premièrement, consolider sans cesse la base de la sécurité alimentaire.** Nous devons correctement appliquer la loi sur la sécurité alimentaire et contribuer à l’élaboration de la loi sur la protection des terres arables. Les comités du Parti et les pouvoirs publics doivent assumer dûment leur responsabilité concernant la sécurité alimentaire, et leur travail en matière de sécurité alimentaire et de protection des terres arables fera l’objet d’une évaluation rigoureuse. Nous continuerons à appliquer le système le plus strict de protection des terres arables et, en restant fidèles au principe selon lequel la superficie des terres cultivées réquisitionnées est déterminée par celle des terres qui peuvent être aménagées en compensation, nous améliorerons le système d’équilibre entre ces deux sortes de terres, et maintiendrons la surface des terres arables à au moins 1,8 milliard de *mu* [120 millions d’hectares]. Nous promouvrons énergiquement l’aménagement des terres cultivables répondant à des critères élevés. Les terres noires du Nord-Est, les terres des plaines et les terres faciles à irriguer feront l’objet d’une transformation prioritaire, et les subventions allouées à cet effet par les finances centrales et provinciales seront augmentées. Nous renforcerons le réaménagement des terres dégradées, transformerons les terres salines et alcalines cultivables en fonction de leur catégorie et de leur région, favoriserons leur utilisation polyvalente et lancerons une action visant à augmenter la quantité de matière organique des terres cultivables. Il est essentiel de faire des efforts pour améliorer la modernisation et l’aménagement des zones irriguées, ainsi que le système d’ouvrages d’irrigation et d’évacuation. Nous renforcerons la construction d’ouvrages hydrauliques de petite et moyenne taille. Nous soutiendrons plus énergiquement le projet d’amélioration des espèces végétales et animales, sélectionnerons et généraliserons les bonnes variétés de semences à cent pour cent d’origine chinoise et pour lesquelles la demande est forte, promouvrons méthodiquement l’industrialisation de la production biotechnologique de semences et accélérerons la mise en place de plateformes en faveur de l’innovation dans le secteur des semences. Nous renforcerons la recherche dans le domaine des technologies clés et de base agricoles afin de réaliser des percées, et optimiserons le système d’innovation scientifique et technologique dans le domaine agricole et dans les zones rurales. Nous lancerons une action pour renforcer les maillons faibles dans le secteur des machines et des équipements agricoles. Nous poursuivrons le projet de production de céréales de bonne qualité, perfectionnerons le mécanisme de coordination et de garantie pour la production, l’achat, l’entreposage, la transformation et la vente de céréales, renforcerons la modernisation des installations d’entreposage et de logistique des grains et des moyens de production agricole en augmentant les capacités d’entreposage, améliorerons les prestations de service post-production et les moyens de contrôle de la qualité, renforcerons nos capacités en matière de réserves et de commercialisation des céréales, et ferons des progrès dans la gestion des réserves de céréales.

**Deuxièmement, garantir la sécurité de l’énergie et des ressources.** Nous soutiendrons l’élaboration de la loi sur l’énergie, accélérerons la mise en place d’un nouveau système énergétique et améliorerons notre capacité autonome à assurer la sécurité énergétique. Il faudra renforcer l’emploi efficace du charbon pour satisfaire les besoins essentiels, construire des puits de mine modernes selon des critères qualitatifs rigoureux, intensifier le contrôle sur les deux parties concernées de l’exécution des contrats à moyen et long terme concernant la houille destinée à la production électrique, et rendre plus fluides les voies de transport transrégionales et plus performant le système de collecte et de distribution du charbon. Nous accélérerons la construction de centrales au charbon jouant un rôle de soutien ou de régulation et la construction de lignes électriques connexes. La capacité de soutien réciproque entre les provinces en cas de panne ou de pénurie sera renforcée. Nous poursuivrons la réforme du système de l’électricité et accélérerons la mise en place d’un nouveau système électrique flexible, intelligent, économe, efficace, propre, sobre en carbone, fiable et capable de satisfaire entièrement les besoins et d’équilibrer l’offre et la demande. La construction de centres de production des énergies propres dans l’Ouest ainsi que de voies de transport de l’électricité vers l’extérieur s’accélérera. Nous accroîtrons les réserves et l’exploitation de pétrole et de gaz naturel, poursuivrons de manière méthodique la construction des centres stratégiques de liquéfaction et gazéification du charbon, et élèverons nos capacités en matière d’approvisionnement en pétrole et gaz importés. Nous ferons avancer le projet d’amélioration de nos capacités à assurer l’approvisionnement en ressources nationales en entamant une nouvelle action stratégique de prospection minière, et renforcerons l’exploitation des ressources minières extraterritoriales en coopération avec des partenaires étrangers. Les prix de l’énergie et des ressources continueront de faire l’objet d’une régulation et d’un contrôle. Nous veillerons à assurer l’approvisionnement en énergie, notamment pendant les pics de consommation en été et en hiver et pendant d’autres périodes considérées comme prioritaires, afin de satisfaire efficacement les besoins énergiques de la vie quotidienne et du développement économique et social.

**Troisièmement, veiller à la stabilité et à la sécurité des chaînes industrielles et d’approvisionnement.** Une action sera mise œuvre en faveur du développement de qualité des grandes filières de l’industrie manufacturière. Les projets de réalisation de percées dans le domaine des technologies clés et de base et les projets de reconstruction des bases industrielles seront menés de manière coordonnée. Les efforts visant à réaliser des avancées dans le domaine des gros équipements techniques seront poursuivis. Grâce à une qualité plus élevée et des normes plus rigoureuses, nous améliorerons la résilience et la sécurité de nos chaînes industrielles et d’approvisionnement. Nous perfectionnerons le système d’incitation en faveur de l’innovation dans le domaine des gros équipements, des nouveaux matériaux et des logiciels clés. Profitant de la transformation de certaines villes en piliers stratégiques de la logistique moderne, nous mettrons en place de grands corridors pour la circulation de marchandises importantes. Les grandes entreprises et grands parcs industriels devront jouer pleinement leur rôle dans la détection de problèmes sur leurs chaînes industrielles et d’approvisionnement. Il faudra aussi renforcer la coopération internationale en matière de chaînes industrielles et d’approvisionnement.

**Quatrièmement, renforcer le système des réserves d’État**. Nous promouvrons de manière méthodique la construction d’installations de stockage prioritaire, telles que les entrepôts de réserves céréalières de l’État, les bases de réserve nationales de pétrole, les bases de stockage de charbon de l’instance centrale, le centre de stockage et de transport des produits primaires essentiels dans le port de Ningbo-Zhoushan, ainsi que la base de collecte et de distribution des énergies dans la baie de Beibu. En même temps, nous optimiserons les catégories, la taille et la composition des réserves et veillerons à la bonne gestion, au bon fonctionnement et à la sécurité de ces installations importantes.

**Cinquièmement, renforcer la sécurité dans la production et lutter efficacement contre les catastrophes.** Nous appliquerons fermement le système de responsabilité pour la sécurité dans la production, et lancerons un plan d’action triennal visant à garantir à la source la sécurité au travail, afin d’élever continuellement et réellement le niveau dans ce domaine. Nous renforcerons le rôle décisif de l’inspection et de l’évaluation de la sécurité au travail et ferons tout le nécessaire pour prévenir efficacement les accidents graves du travail. Il faut consolider les habitations et rénover les maisons rurales selon les normes antisismiques dans les régions à risque sismique élevé, et dans le cas où un séisme se produit, il faut réinstaller adéquatement les sinistrés et mener à bien la reconstruction. Nous entamerons un projet visant à améliorer notre capacité d’intervention en cas de calamités naturelles, intensifierons les préparatifs et assurerons l’approvisionnement en matériel pour les situations d’urgence. Il importera d’assurer la sécurité des grandes infrastructures hydrauliques, de transport, de télécommunications, de l’Internet et d’approvisionnement en électricité, en pétrole et en gaz naturel. Il faudra parachever au plus vite le réseau d’ouvrages destinés à prévenir les inondations dans les bassins hydrographiques ; planifier de manière scientifique les projets d’aménagement des barrages-réservoirs, des cours d’eau, des digues et des zones de rétention de crues ; mettre en chantier des travaux clés anti-inondations dans des bassins hydrographiques ; augmenter nos capacités de lutte contre la sécheresse et les inondations dans le nord du pays ; poursuivre les projets clés d’approvisionnement en eau et les grands projets d’adduction d’eau, de manière à accroître notre capacité à garantir l’approvisionnement en eau. Nous renforcerons la construction d’installations météorologiques et améliorerons notre service d’alerte en la matière. Il faudra renforcer la surveillance en matière de sécurité énergétique, et améliorer sans cesse notre capacité de réponse aux situations d’urgence. Nous exercerons un contrôle plus rigoureux sur la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments, et veillerons à la sécurité des produits industriels et des équipements spéciaux dès le début du processus de fabrication.

**Sixièmement, consolider et améliorer notre capacité de mobilisation pour la défense nationale.** Nous élaborerons des mesures en faveur du développement de qualité du système de mobilisation pour la défense nationale dans la nouvelle ère, perfectionnerons le cadre institutionnel et réglementaire, et renforcerons notre capacité dans les domaines nouveaux et techniques nouvelles. Il faudra parfaire le système des sciences, des technologies et des industries pour la défense nationale et optimiser leur répartition, afin de renforcer notre capacité dans ce domaine. Nous soutiendrons la modernisation de la défense nationale et de l’armée, renforcerons la coopération militaro-civile dans la construction d’infrastructures d’importance majeure et travaillerons à consolider et améliorer notre système intégré de stratégies nationales et nos capacités dans ce domaine.

**X) Garantir et améliorer le bien-être social.** Dans la mesure de nos capacités, nous ferons tout notre possible pour garantir les moyens d’existence de la population, résoudre les problèmes urgents qui la préoccupent et promouvoir avec détermination la prospérité commune.

**Premièrement, favoriser l’emploi stable et augmenter les revenus des habitants.** Dans le cadre de notre politique de priorité à l’emploi, nous ferons de notre mieux pour que les demandeurs d’emploi qui sont de jeunes diplômés universitaires, des militaires démobilisés, des travailleurs d’origine rurale et d’autres catégories prioritaires puissent trouver du travail, en mettant à leur disposition de meilleurs services. Nous lancerons une action pour créer des emplois en développant l’industrie manufacturière de pointe, et multiplierons les pôles de croissance de l’emploi. Nous poursuivrons l’action triennale favorisant l’embauche des jeunes. Nous optimiserons le processus de recrutement dans les organismes d’État, les établissements d’intérêt public et les entreprises publiques. Il faudra développer les marchés de travail temporaire et favoriser l’emploi flexible par de multiples canaux. Il est nécessaire de réorganiser les disciplines dans les établissements d’enseignement supérieur pour qu’elles répondent mieux aux besoins du marché. Nous développerons davantage les centres de stage professionnel publics, favoriserons une meilleure combinaison entre la production et la formation et organiserons des formations professionnelles pour des millions de jeunes. Nous approfondirons la réforme de la formation des ouvriers de l’industrie. Nous poursuivrons l’action visant à promouvoir la création d’entreprises, encouragerons plus fortement les paysans de retour dans leur pays natal et les nouveaux arrivants à monter une entreprise dans les campagnes, et aiderons plus de personnes à trouver un travail à proximité de leur domicile. Il faudra corriger avec la plus grande fermeté toute discrimination à l’embauche en raison du sexe, de l’âge ou du diplôme. Il importera de diversifier les moyens permettant aux habitants d’augmenter leurs revenus provenant du travail et de la propriété. Nous poursuivrons la réforme du système de répartition des revenus, élaborerons des mesures visant à augmenter les revenus des groupes à faible revenu et à élargir les groupes à revenu moyen, et chercherons à augmenter la part des revenus des habitants dans la répartition du revenu national et la part des rémunérations du travail dans la distribution primaire. Nous améliorerons le système d’enquête et celui de publication d’informations sur les salaires dans les entreprises, et donnerons des conseils aux entreprises afin qu’elles fixent des salaires raisonnables. Il faudra perfectionner le mécanisme d’évaluation du salaire minimum et procéder à des ajustements appropriés de celui-ci. Il importera d’assurer le paiement ponctuel et intégral des salaires des travailleurs migrants et d’autres catégories de personnes qui souffrent souvent de ce genre de problème.

**Deuxièmement, perfectionner le système de protection sociale multiniveaux.** Le filet de protection sociale sera resserré et renforcé, et le système d’assistance sociale multiniveaux et pluricatégories sera amélioré. Nous promouvrons l’élargissement de la couverture de l’assurance sociale, renforcerons la gestion centralisée au niveau national de l’assurance vieillesse de base pour les employés des entreprises, mettrons en œuvre dans l’ensemble du pays le programme de retraite volontaire à compte individuel, et augmenterons de manière adéquate la pension de vieillesse de base des retraités ainsi que le minimum de la pension sociale de vieillesse des citadins non salariés et des ruraux. Nous perfectionnerons le mécanisme de financement et d’ajustement du traitement de l’assurance vieillesse de base et de l’assurance maladie de base. Nous promouvrons la coordination et le partage des ressources de l’assurance maladie destinées aux enfants et la mise en place d’un système d’assurance pour les soins de longue durée. Les achats centralisés et massifs de médicaments et de consommables médicaux se poursuivront. La gestion unique au niveau provincial de l’assurance chômage et de l’assurance contre les accidents du travail sera poursuivie. Le mécanisme de réajustement dynamique du minimum vital sera parachevé. La politique d’aide aux personnes à bas revenu et la politique de prévention de la rechute dans la pauvreté seront appliquées de façon intégrée. Nous veillerons à rendre plus facile l’accès aux services de protection sociale, et œuvrerons pour que les prestations de services deviennent homogènes au niveau national et que les organes chargés des services de protection sociale fonctionnent de façon synergique et coordonnée.

**Troisièmement, élever continuellement le niveau des services publics.** En appliquant la stratégie nationale de réponse active au vieillissement de la population, nous accroîtrons l’offre de produits et de services pour développer l’économie des seniors, promouvrons les services d’intérêt général à leur égard, mettrons en place un système de services de proximité ou à domicile et de services combinant soins médicaux et prophylactiques, et développerons le projet visant à établir un réseau de services de santé pour les personnes âgées. Nous continuerons d’améliorer nos mesures de soutien à la natalité, de développer les services publics de garde d’enfants, de réduire les coûts liés à la maternité, à l’éducation et à la vie quotidienne des enfants, de généraliser la sensibilisation aux questions démographiques, et de chercher à établir un climat social favorable à la natalité, afin d’assurer à long terme un accroissement démographique équilibré. Pour établir un système de services médicaux et sanitaires efficaces axé sur la qualité et aux caractéristiques chinoises, nous œuvrerons à l’expansion des ressources médicales de haute qualité et à leur répartition équilibrée entre les régions, promouvrons la construction de centres nationaux de médecine, de centres médicaux régionaux au niveau national et de communautés de partage des services médicaux au niveau des districts, et renforcerons la coordination des services médicaux dans les districts, cantons et villages. Nous mènerons en profondeur la réforme des hôpitaux publics (afin de maintenir leur caractère d’intérêt public), promouvrons le développement de qualité des hôpitaux publics de tous niveaux et toutes catégories, améliorerons les conditions des chambres d’hôpital, et œuvrerons pour une prestation uniforme des services de santé publique de base. Il faudra remédier aux dysfonctionnements qui existent dans les services de pédiatrie, de gériatrie et d’hygiène mentale, et améliorer la qualité des soins médicaux. La formation de médecins généralistes sera renforcée. Nous devons valoriser les atouts spécifiques de la médecine et de la pharmacologie traditionnelles chinoises, soutenir leur transmission et leur développement innovant, et développer les disciplines concurrentielles de la médecine traditionnelle chinoise. Il faudra améliorer le système de prévention et de contrôle des maladies, surtout le système de prévention, de contrôle et de traitement des épidémies graves ainsi que les moyens d’intervention d’urgence.

**Quatrièmement, promouvoir le développement des œuvres sociales.** Nous continuerons à promouvoir le développement équilibré et de qualité de l’enseignement obligatoire, à réduire l’écart existant entre les villes et les campagnes en matière d’éducation, à améliorer les conditions matérielles des internats ruraux et la qualité de l’enseignement professionnel, à développer des universités de premier rang mondial aux caractéristiques chinoises ainsi que des disciplines concurrentielles, à mettre en vigueur des projets pilotes en matière de réforme générale des universités, à élargir l’accès aux ressources de haut niveau de l’enseignement supérieur, à optimiser l’organisation des disciplines, l’offre de spécialités et la répartition géographique des ressources, et à élever le niveau des établissements d’enseignement supérieur dans le Centre, l’Ouest et le Nord-Est du pays. Nous progresserons en ce qui a trait à l’ouverture sur l’extérieur de l’éducation de haut niveau. De plus grands efforts seront déployés pour renforcer l’édification de la civilisation spirituelle, développer une culture socialiste avancée et promouvoir une transmission novatrice et un développement innovant des bonnes traditions culturelles chinoises. Nous renforcerons la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel et promouvrons l’essor du secteur de la culture et de l’industrie culturelle. Nous mènerons le 4e recensement national sur le patrimoine culturel, mettrons à jour la liste officielle et créerons une grande base de données nationale en la matière. Nous veillerons à préserver les sites (villes, quartiers, villages et bourgs, etc.) historiques et culturels célèbres et à transmettre de manière vivante leur patrimoine immatériel, de même qu’à faire avancer le programme de recherche sur les origines de la civilisation chinoise. Il faudra protéger, transmettre et faire rayonner la culture du fleuve Changjiang et la culture du fleuve Huanghe issues de ces berceaux de la civilisation chinoise. Il est nécessaire de construire et de tirer le meilleur parti des parcs culturels nationaux. Il importera de faire progresser la stratégie d’entraînement par des projets culturels de grande envergure, tout en améliorant les mesures politiques afférentes. Il conviendra de réaliser de manière créative des projets culturels pour tous, de renforcer les infrastructures publiques culturelles et touristiques majeures, de promouvoir un développement de qualité et une meilleure intégration de la culture et du tourisme. Nous devrons faire des progrès dans les domaines de la philosophie, des sciences sociales, du journalisme, de l’édition, des médias audiovisuels, de la littérature, des arts, de l’archivistique, etc. Nous continuerons à soutenir le sport de masse, à construire des parcs dédiés aux activités sportives et un réseau national de pistes de sports pédestres, à aménager des lieux pour la pratique d’activités physiques de plein air, à accroître la construction de terrain de football ouvert au public et à optimiser leur utilisation, et à organiser davantage de compétitions de sports amateurs pour les masses. Nous favoriserons l’installation de points multiservices dans les quartiers d’habitation urbains, afin que les masses populaires puissent bénéficier de services de qualité et de proximité. Nous consentirons plus d’efforts pour aménager des « villes amies des enfants ». Nous mettrons en œuvre dix actions relatives à l’amélioration de la qualité des services à domicile et renforcerons l’intégration entre le travail et la formation dans ce domaine. Il nous incombe d’améliorer les installations de services sociaux et de faire plus d’efforts en ce qui a trait aux services et au soutien offerts à certaines catégories de la population, telles que les personnes handicapées.

**Cinquièmement, assurer l’approvisionnement en produits de première nécessité.** Nous ferons tout notre possible pour que le système faisant du maire le premier responsable du panier de courses soit mieux appliqué ; que le système de stockage des légumes destinés à assurer l’approvisionnement hivernal et printanier des grandes villes du Nord soit perfectionné ; que la régulation de l’élevage porcin et l’ajustement des stocks de viande de porc soient renforcés ; que l’approvisionnement en viande de bœuf et d’agneau ainsi qu’en produits laitiers soit assuré ; et que l’approvisionnement en produits alimentaires de première nécessité tels que les céréales, l’huile de cuisson, la viande, les œufs et les légumes soit garanti et que leurs prix soient stabilisés. Nous nous appuierons sur les principales régions de production et de commercialisation, et sur les principaux points de collecte et de distribution des produits agricoles pour soutenir l’établissement de marché de gros de produits agricoles, et parachèverons le réseau de distribution moderne des marchandises agricoles. Nous accélérerons la construction de grands entrepôts dans les banlieues des villes afin de mieux garantir l’approvisionnement en vivres aux citadins dans les situations d’urgence. Nous renforcerons le contrôle des prix.

Nous continuerons à appliquer de manière ferme, intégrale et précise les principes dits « un pays, deux systèmes », « administration de Hong Kong par les Hongkongais » et « administration de Macao par les Macanais », ainsi que le principe consistant à leur accorder un haut degré d’autonomie, tout en insistant sur l’impératif d’administrer ces deux régions en vertu de la loi et en suivant le principe « administration de Hong Kong par les patriotes » et « administration de Macao par les patriotes ». De même, nous soutiendrons les efforts de Hong Kong et de Macao pour développer leur économie, améliorer leur bien-être social et régler les contradictions et problèmes profonds inhérents à leur développement économique et social. Nous encouragerons Hong Kong à consolider et à élever sa position de centre international de la finance, du transport maritime et du commerce, et en tant que plateforme internationale pour le transport aérien, et favoriserons sa transformation en centre international de technologies innovantes. Nous encouragerons Macao à accélérer sa transformation en un centre mondial de tourisme et de loisirs, à établir rapidement une plateforme de partenariat commercial entre la Chine et les pays lusophones, et à mettre en place un centre d’échanges et de coopération fondé sur la diversité culturelle où la primauté serait accordée à la culture chinoise. Nous apporterons notre soutien à Hong Kong et Macao pour qu’ils profitent pleinement de leur statut particulier et de leurs atouts, participent activement à l’édification de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, s’intègrent mieux au développement global du pays, et réussissent à maintenir une prospérité et stabilité à long terme. Nous appliquerons résolument la stratégie globale du Parti pour résoudre, dans la nouvelle ère, la question de Taiwan, resterons fidèles au principe d’une seule Chine et au « Consensus de 1992 », combattrons vigoureusement les actes sécessionnistes des indépendantistes et les ingérences extérieures, promouvrons le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit de Taiwan, renforcerons leurs échanges et coopérations économiques, et approfondirons leur développement intégré dans divers domaines, afin de protéger les intérêts fondamentaux de la nation chinoise et de favoriser le bien-être des populations vivant des deux côtés du détroit de Taiwan.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Pour l’exercice 2024, les tâches à accomplir en matière de développement économique et social seront lourdes et ardues. Nous devons nous unir encore plus étroitement au Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, continuer à nous guider sur la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, appliquer intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et du 2e plénum du Comité central issu de ce congrès, prendre pleinement conscience de la signification cruciale de la « double confirmation », renforcer les « quatre consciences » et la « quadruple confiance en soi », et préserver résolument la position centrale du camarade Xi Jinping dans le Comité central et le Parti ainsi que l’autorité et la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti. Tout en appliquant les décisions et les dispositions du Comité central du Parti et du Conseil des affaires d’État, nous devons nous soumettre volontairement à la supervision de l’APN et écouter avec attention les remarques et suggestions des députés de l’APN et des membres du CCPPC. Nous devons appliquer à la lettre et rapidement ces décisions et dispositions, en faisant preuve de pragmatisme et de courage. Nous devons avoir un esprit d’initiative, travailler de manière effective et surmonter tous les obstacles, afin de réaliser tous les objectifs que nous nous sommes fixés cette année et de faire de plus grandes contributions à l’édification intégrale d’une Chine puissante et au grand renouveau national grâce à la modernisation chinoise.